

# LA BALME-LES-GROTTES

LE BALMOLAN 2023





# Chères Balmolanes, chers Balmolans, Chèr(e)s ami(e)s

**Au seuil de cette nouvelle année, la parution du *Balmolan* est pour moi l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2023.**

La santé, bien sûr, qu'elle rime avec la réussite et le bonheur. Si l'année 2022 nous a permis de commencer à vivre l'après-Covid, elle a aussi été synonyme de tensions sur le plan social et économique. Les communes ont elles aussi été impactées par de nombreux changements qui annoncent des mois compliqués. Néanmoins, je refuse de céder à la panique, aux idées noires. Je crois en notre avenir, à notre solidarité, à nos forces communes. Ces moments compliqués ne doivent pas nous empêcher de manquer d'ambition. Comme je vous l'avais annoncé à l'occasion de mes vœux, le 7 janvier dernier, nous avons décidé de couper définitivement l'éclairage public dès le 31 janvier de 23 h à 5 h. Cette réflexion fait suite au coût de l'énergie impactant fortement notre commune. L'effort financier pour garder l'éclairage la nuit aurait été trop important en 2023.

Par ailleurs, on ne peut plus faire fi des conséquences environnementales. En éteignant l'éclairage public la nuit, nous visons une économie de l'ordre de 50 %.

Avec l'inflation galopante, il nous appartient d'avoir une gestion prudente, pour maintenir notre équilibre financier dans cette période où nous naviguons à vue. Désormais, seuls les projets avec la promesse de subventions généreuses seront menés à terme. C'est la raison pour laquelle, la rénovation de la salle des fêtes a pour l'heure été mise en suspens, le coût des travaux estimés en 2020 ayant été récemment majorés de 40 %. Je veux aussi vous rassurer. Nous n'avons, depuis que j'ai l'honneur d'être votre Maire, jamais eu le besoin de recourir à l'emprunt. Il n'a pas non plus été demandé un effort supplémentaire aux Balmolans. Grâce à une gestion rigoureuse, à de nombreux acteurs, comme la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, la région et le département, je garde une certaine sérénité. Nous pourrons, j'en ai la conviction, continuer à aller de l'avant.

Le parc va ainsi connaître quelques changements. Une étude sur la création d'un terrain multisport a été lancée, un reboisement et de nouveaux équipements sont également prévus. Nous avons toutes les raisons de croire que ce grand projet puisse aboutir avec des subventions à hauteur de 60 %. L'autre grand chantier que nous lançons, c'est bien sûr la révision du PLU.



Un cabinet d'urbanisme a été désigné à l'issue d'un marché public. Il aura en charge la révision, aux côtés de la Mairie, du SCOT « schéma de cohérence territoriale » et des services de l'État. Ce travail se fera en toute transparence, durant 36 mois, avec votre participation.

L'année 2022 a une nouvelle fois été le théâtre de tous les records pour nos Grottes. Nous avons reçu 67 600 visiteurs, 2 950 de plus par rapport à 2019 qui est notre année de référence. Notre boutique a connu pour sa part une fréquentation de 15 455 visiteurs. Ces résultats ont été possibles grâce au travail acharné d'une belle équipe. Nous devons aussi le dynamisme de notre village à l'ensemble des élus, au personnel communal, à nos nombreuses associations et aux initiatives isolées de chacun qui permettent à La Balme de continuer à rayonner.

En être le Maire est pour moi le plus beau des challenges, Merci à tous et une nouvelle fois, bonne année.

**Votre Maire,  
Jean-Pierre Berthelot,**

## Sommaire

---

<b>03</b>	Édito
<b>04</b>	Sommaire
<b>04</b>	Horaires et contacts de la Mairie
<b>05</b>	Personnel communal
<b>06</b>	L'année en images
<b>08</b>	Les grands axes pour 2023
<b>10</b>	Finances
<b>12</b>	Lyon Crémieu PARFER
<b>13</b>	Service à la personne
<b>14</b>	Repas - Téléalarme
<b>15</b>	Paroisse catholique
<b>16</b>	Agenda 2023
<b>18</b>	Naissances - Mariage - Décès
<b>20</b>	Lo Parvi
<b>22</b>	École de La Balme-les-Grottes
<b>25</b>	École de Vertrieu
<b>28</b>	Cantine - Périscolaire
<b>29</b>	Assistants maternelles
<b>30</b>	Bibliothèque communale
<b>32</b>	Associations
<b>38</b>	Location des salles communales
<b>39</b>	Déchèterie
<b>40</b>	Les Grottes
<b>44</b>	Les Balcons du Dauphiné
<b>46</b>	Syclum
<b>48</b>	Permanences
<b>50</b>	Annuaire de la Balme

## Horaires

### Mairie/Agence postale

---

<b>Lundi</b>	<b>de 14 h à 18 h</b>
<b>Mardi</b>	<b>de 9 h à 12 h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>Fermé</b>
<b>Judi</b>	<b>de 9 h à 12 h</b>
<b>Vendredi</b>	<b>de 14 h à 18 h</b>
<b>Samedi</b>	<b>Fermé</b>
<b>Dimanche</b>	<b>Fermé</b>

Pour contacter la Mairie :

**☎ tél. 04 74 90 60 49**

Pour contacter l'agence postale :

**☎ 04 74 90 60 49**

Levée du courrier :

**du lundi au vendredi à 15 h**

La Mairie a mis à disposition un n° de téléphone d'astreinte pour tous en dehors des heures d'ouverture, les week-ends et les jours fériés. Ces astreintes sont assurées à tour de rôle par le Maire et les Adjointes au **06 38 92 78 75**

### MAILS

Mairie : **mairie@labalmelesgrottes.com**

Maire : Jean-Pierre Berthelot  
**jean-pierre.berthelot@labalmelesgrottes.com**

1<sup>er</sup> adjoint : Stéphanie Tavernese Roche  
**stephanie.tavernese-roche@labalmelesgrottes.com**

2<sup>e</sup> adjoint : Etienne Crébessègues  
**etienne.crebessagues@labalmelesgrottes.com**

3<sup>e</sup> adjoint : Michèle Bonnin  
**michele.bonnin@labalmelesgrottes.com**

4<sup>e</sup> adjoint : Benoit Millet  
**benoit.millet@labalmelesgrottes.com**

Conseiller délégué à l'urbanisme : Yves Pélerin  
**yves.pelerin@labalmelesgrottes.com**



## Le Personnel communal

Mme	<b>ASCIUTTO Anaïs</b>	Agent d'entretien / Maternelle	ÉCOLE
Mme	<b>CAROS Chrystel</b>	Responsable comptabilité / Responsable école	MAIRIE/ÉCOLE
M.	<b>CSATO JONATHAN</b>	Régisseur Grottes / Animateur touristique	GROTTE
Mme	<b>DION Nelly</b>	Responsable boutique	GROTTE
Mme	<b>DUBOIS Sybille</b>	Secrétaire Générale	MAIRIE
Mme	<b>FAIVRE Véronique</b>	Animateur touristique	GROTTE
M.	<b>FLORES Damien</b>	Animateur touristique	GROTTE
Mme	<b>FRANCHELLIN Solène</b>	Agent d'Entretien / Aide Maternelle	ÉCOLE
Mme	<b>GARCIA Isabelle</b>	Adjoint Administratif Comptabilité	MAIRIE
Mme	<b>HILD Kania</b>	Responsable Cantine	ÉCOLE
Mme	<b>LEMERCIER Annick</b>	Responsable APC / Accueil Mairie	MAIRIE
M.	<b>MARGAIN Serge</b>	Adjoint Technique	TECHNIQUE
Mme	<b>MARQUISIO Laura</b>	Agent d'Entretien / Aide Maternelle	ÉCOLE
Mme	<b>MAURIN Pauline</b>	Animateur touristique	GROTTE
Mme	<b>MERMAND Magali</b>	Agent Spécialisé Ecole maternelle	ÉCOLE
Mme	<b>OLIVIER Julie</b>	Animateur touristique	GROTTE
Mme	<b>POLLET Edith</b>	Régisseur suppléant Grottes / Animateur touristique	GROTTE
Mme	<b>SLIMANI Jennah</b>	Animateur touristique	GROTTE
M.	<b>TRENTI Daniel</b>	Responsable Service Technique	TECHNIQUE
M.	<b>WERRY Sylvain</b>	Adjoint Technique	TECHNIQUE



5 MARS - BOUDINS À LA BROUSSE



7 MAI - ANNIVERSAIRE DU COMBAT DE CAMERONE



8 DÉCEMBRE



8 MAI - COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE





10 DÉCEMBRE - SPECTACLE  
EMILE LE ROI DE LA RÉCUP



11 JUIN - FEU D'ARTIFICE



18 MARS - COLLECTE DES DONS POUR L'UKRAINE



15 MAI - MARCHÉ DES TERROIRS



25 JUIN - CINÉMA PLEIN AIR



28 MAI - FÊTE DES MÈRES



### Des projets qui doivent être réalisés avec prudence

L'inflation galopante et l'augmentation du coût de l'énergie obligent de revoir nos projets à la baisse, pour maintenir notre équilibre financier. La rénovation de la salle des fêtes, par exemple, a vu ses coûts augmenter de 40 % par rapport à l'estimation de 2020. Dans ces conditions, il nous est impossible de nous engager dans une réhabilitation. Mais nous restons conscients que le bâtiment reste daté, une mise aux normes progressive semble pour l'heure plus appropriée. Les autres projets, de moindre envergure, ont toutefois plus de chances d'être maintenus. Grâce à de nombreux acteurs, comme la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, le Département et la région, nous gardons espoir sur les perspectives de développement. Le parc, par exemple, va encore gagner en dynamisme. Nous avons lancé une étude sur la création d'un terrain multisport. Un reboisement et de nouveaux équipements sont également prévus. Si les subventions (à une hauteur de 60 %) se confirment, l'ensemble devrait rapidement se concrétiser.



### L'éclairage public : une coupure nocturne essentielle

Depuis le 31 janvier, l'éclairage public de La Balme a été coupé de 23 h à 5 h. Cette décision fait suite à l'augmentation du coût de l'énergie impactant fortement notre commune. En ces temps où l'électricité devient un luxe, il était indécent de continuer à consommer 4 100 heures d'éclairage à l'année. Pire, il aurait fallu demander un effort financier supplémentaire à tous en 2023.

Cette mesure va nous permettre de réaliser une économie de l'ordre de 50 %. Quand notre transition LED sera terminée d'ici 2025, nous économiserons encore de 50% supplémentaire du montant restant. Le passage à la LED nécessite néanmoins un investissement de 181 000 € HT pour nos 268 points lumineux.

Le TE38 - notre syndicat d'énergie - prendra en charge une partie, il incombera alors à la commune la somme de 90 500 € HT, soit environ 30 000 € HT par an. L'économie d'énergie n'a pas été la seule motivation pour éteindre l'éclairage public. La Balme s'engage pour soulager la production en électricité, respecter l'environnement et ne pas perturber la faune. Cette coupure s'annonce également comme un premier pas. Avant le printemps, une commission va être créée autour du thème de l'énergie. Elle sera composée d'élus et aussi des habitants qui souhaitent s'unir à nos côtés pour un avenir encore plus responsable.



## L'adressage

### Une mise aux normes pour l'avenir

Comme vous en avez été informés, notre commune a lancé depuis quatre ans un grand chantier d'adressage pour se mettre en conformité avec la Loi 3DS. Cette dernière s'étend aux communes de moins de 2 000 habitants. Il a été demandé de modifier certains noms de rues pour permettre la mise en place de la fibre internet et de faciliter la tâche aux services publics comme les Secours, la Poste, etc. Ce n'est donc pas de manière arbitraire que certaines rues ont changé de nom, il nous incombait d'appliquer les directives émises. Ainsi, une voie possède des limites et ne doit pas être ramifiée. Ceci explique que les rues internes et secondaires d'un lotissement doivent être renommées. Par ailleurs, les termes « lotissement » ou « résidence » ne sont plus admis, on nous demande d'utiliser les dénominations « rue/route/chemin ». Dans les hameaux où il n'y avait pas de noms de voie, il a fallu en créer. Pour cela, les



élus de la commission adressage ont cherché à chaque fois un lien historique avec le village, le nom d'un ancien ruisseau ou d'une colline proche. La numérotation, elle aussi, a été analysée par la commission d'élus. Il fallait rectifier les anomalies et là encore, nous mettre en conformité. Les ter, bis, A, B, etc. ne sont plus autorisés. Le Maire a par ailleurs fait le choix d'une numérotation métrique pour anticiper l'avenir. Le numéro attribué correspond désormais à sa distance depuis le début de la rue, de la route ou du chemin. Dans le futur, si des lots se divisent, chaque habitation conservera son numéro. La Poste a indiqué que pendant 6 mois, elle prendrait en compte la double numérotation des maisons, le temps de la transition vers l'adressage définitif, soit au 31 mai 2023. Pour les personnes qui doivent être aidées, la commission sociale assistée des secrétaires restera à leurs côtés.

### Le PLU : Une révision qui va s'étaler sur trois ans

Notre plan local d'urbanisme datant de 2009, il nous est demandé de le revoir intégralement. Sans cela, la gestion des demandes d'urbanisme nous serait retirée et transférée en Sous-Préfecture. À la suite d'un marché public, un cabinet d'urbanisme a été désigné. Il aura en charge la révision, aux côtés de la Mairie, du SCOT « schéma de cohérence territoriale » et des services de l'État. Ce travail est prévu sur 36 mois, en toute transparence. En plus des consultations traditionnelles, une concertation approfondie sera menée avec les Balmolans en organisant une réunion publique, des ateliers participatifs, des promenades urbaines, des expositions évolutives et une

diffusion de l'information via nos supports numériques. Notre nouveau PLU devra également intégrer la démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.



### Le conseil municipal des enfants : dès 6 ans !

Créé pour cette année, il a pour vocation d'apporter aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions, en collaboration avec les élus municipaux. Nous souhaitons qu'il soit un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie, de la discussion, de la réflexion, avec des propositions et des actions adaptées à leur âge. Les enfants participeront à la réalisation de projets définis en commun (autour de divers axes solidaires, environnementaux, culturels), devenant ainsi des acteurs de la vie communale. Les membres du conseil municipal des enfants feront des propositions et émettront des avis, de leur propre initiative ou à la demande des instances municipales. Ils mettront en place des projets et seront pour cela accompagnés par des élus. Pour ce lancement, nous n'avons pas choisi d'organiser d'élection (comme cela peut se faire ailleurs), mais de



fonctionner sur simple inscription. De la même façon, il n'y aura pas, au sein du CME, d'élection d'un Maire enfant. Il sera constitué uniquement de conseillers qui travailleront en équipe. En tout, 23 jeunes Balmolans âgés de 6 à 12 ans se sont portés volontaires pour participer activement à la vie de la commune. La durée du mandat est de 12 mois et a pour devise : une année, un projet...

## Le budget communal, une affaire d'équilibre

La mise en place du budget est une tâche aussi périlleuse que complexe chaque année. Après deux années chamboulées financièrement par le COVID, l'exercice s'annonçait délicat. En effet, l'espoir d'une année « normale » restait terni par l'appréhension d'un retour en force de la pandémie et donc des retombées budgétaires y afférentes. Finalement l'année a pu se dérouler sans accroc majeurs.

### Fonctionnement 2022

Côté fonctionnement, et à l'image du peuple français, la Commune a dû faire face à l'inflation générale mais aussi à la flambée des prix de l'énergie. Des décisions modificatives ont dû être établies en fin d'année pour pallier ces imprévus.

	Budgétisé	Réalisé
<b>Dépenses</b>	1 894 952,81 €	1 685 056,79 €
<b>Recettes</b>	1 894 952,81 €	1 850 262,78 €

**Excédent budgétaire 2022 pour la section de Fonctionnement : 165 205,99 €**

<b>Point emprunts :</b>	<b>Capital (Investissement)</b>	<b>Intérêts (Fonctionnement)</b>	<b>Total</b>
<b>2023</b>	29 803,71 €	7 183,62 €	<b>36 987,33 €</b>
<b>2024</b>	28 522,52 €	5 965,65 €	<b>34 488,17 €</b>
<b>2025</b>	29 795,01 €	4 693,16 €	<b>34 488,17 €</b>
<b>2026</b>	31 124,52 €	3 363,70 €	<b>34 488,22 €</b>
<b>2027</b>	18 134,31 €	1 974,69 €	<b>20 109,00 €</b>
<b>2028</b>	18 987,37 €	1 121,63 €	<b>20 109,00 €</b>
<b>2029</b>	9 826,14 €	228,36 €	<b>10 054,50 €</b>

Nous avons soldé en 2022 l'emprunt de 240 000 € contracté en 2008. Les trois emprunts restants ont été contractés en 2006 et 2009 pour la voie nouvelle et le parking du lotissement « les grandes terres ». L'un d'eux sera d'ailleurs soldé en 2023.

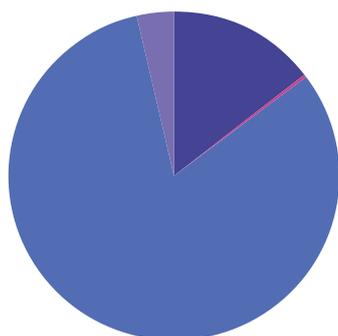
## Investissement 2022

Pour l'investissement, certains projets tels que la réfection de la salle des fêtes ou du mur du parc n'ont malheureusement pas pu voir le jour. Les subventions y afférentes n'ont donc évidemment pas été touchées non plus. Cependant, nous avons tout de même pu mener à bien les travaux de sécurisation du secteur des Chaumes (Chaumes/Pierres Blanches et Chaumes/Route de Travers).

Nous avons en revanche pu intégrer sur le budget 2022 le réaménagement de l'espace cinéraire du cimetière ou encore les nouvelles plaques et numéros de rue. Les recettes liées à la vente de la partie locations du bâtiment situé Place du Colonel Piton (220 000 €) ont également été prises en compte sur le budget 2022.

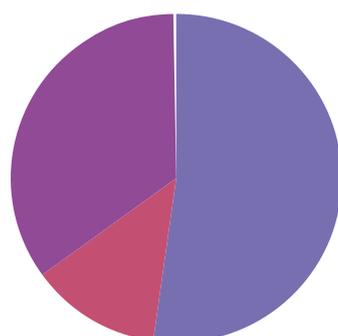
### Investissements 2021

#### DÉPENSES



- Remboursement d'emprunts : 60 002,91 €
- Immobilisation incorporelles : 101,71 €  
(bien non-physiques : logiciels,...)
- Immobilisation corporelles : 334 092,44 €  
(bien physiques : meubles, bâtiments...)
- Immobilisation en cours : 13 888,16 €  
(travaux et projets en cours)

#### RECETTES



- Opérations d'ordre entre sections : 231 360 €
- Dotations Fonds divers Réserves : 55 264,71 €
- Subventions d'investissement : 154 063 €

### Petit rappel

Le budget est scindé en deux sections distinctes : le fonctionnement et l'investissement.

Le fonctionnement regroupe les dépenses et recettes courantes de la commune, tandis que l'investissement implique une modification du patrimoine communal. Côté dépenses, le fonctionnement inclut par exemple les frais de personnel et de consommation globale tandis que l'investissement implique l'achat de mobilier ou l'exécution de travaux. Le budget de chaque section est voté en équilibre par le conseil municipal au mois de mars de l'année N, ce qui signifie que les dépenses et les recettes de chaque section doivent être du même montant. Cet équilibre est évidemment rompu au cours de l'année au fil des écritures comptables. L'issue la plus favorable pour la commune en fin d'année est bien sûr l'excédent budgétaire : plus de recettes que de dépenses !

### Et pour 2023 ?

- Rénover les sanitaires devant les Grottes afin de rendre les visites plus confortables. Une aide financière est attribuée par la CCBD (coût total prévisionnel : 60 000 € HT hors subventions).
- Réaménager et reboiser le parc ; projet d'installation d'un City-Stade, de nichoirs à oiseaux et à chauve-souris, de changement des jeux pour enfants...

**Une année pleine de nouvelles perspectives !**



## Mon tram, j'en ai besoin !

La réalisation du prolongement de la ligne T3 du tramway de Meyzieu ZI jusqu'à Crémieu, sur l'ancien chemin de fer de l'Est lyonnais (CFEL), est en projet depuis plusieurs décennies et a fait l'objet de plusieurs études de faisabilité.

Un vieux serpent de mer, direz-vous... pour autant les prochains mois seront décisifs.

2023, année charnière : c'est en effet au cours du 1<sup>er</sup> trimestre que l'État et la Région Auvergne Rhône-Alpes devront décider d'inscrire ou non le tram de l'est lyonnais dans les projets communs à horizon 2027 (CPER- volet mobilité). Il faut savoir que nous sommes en « concurrence » avec d'autres projets régionaux.

Or nos atouts sont nombreux : un bassin de vie de plus de 110 000 habitants, toujours en croissance, une demande forte des ménages pour une offre de transports publics attractive et de qualité (dans la perspective d'une diminution du recours à la voiture), un accès à l'emploi facilité par le renforcement des solutions de mobilité, une emprise foncière préservée tout le long du tracé de l'ancien CFEL, un patrimoine naturel et touristique riche et varié à partager...

Et les enjeux bien identifiés : réduction des polluants et gaz à effet de serre pour lutter contre la pollution de l'air et le réchauffement climatique, préservation du pouvoir d'achat des familles (pour le travail, les études, les

loisirs), poursuite de la dynamique économique et démographique, développement d'un tourisme durable...

Les arguments ne manquent pas pour que la mobilité sur notre territoire devienne (enfin) un sujet prioritaire. Alors que de nombreux élus locaux s'activent dans ce sens, la Région, quant à elle, ne s'est toujours pas prononcée.

Pour cette raison, les conseils municipaux des communautés de communes Lysed et Balcons du Dauphiné sont appelés à voter une motion portée par notre association demandant le respect des engagements pris lors du Comité de pilotage du 6 mai 2021, à savoir le choix du TRAMWAY, l'implantation de six gares sur le parcours Meyzieu ZI-Crémieu pour une mise en service en 2027-2028.

### Que pouvez-vous faire ?

Nous apporter votre soutien en vous manifestant auprès des élus du territoire, auprès du référent de notre association désigné par les mairies, ambassadeur de notre association au plus près de vos préoccupations.

## AMMR-ADMR

Cette association, gérée par des bénévoles, joue un rôle important sur sept communes du bassin de vie de Montalieu-Vercieu, en offrant un service aux personnes qui ne pourraient pas rester indépendantes à leur domicile. Elle vient assurer une aide pour le ménage, la préparation des repas, la toilette, l'accompagnement aux courses, aux visites médicales et même une compagnie de stimulation. Les salariées sont des personnes compétentes et qualifiées pour les services proposés. La demande d'aides sur le secteur est de plus en plus importante et pour répondre à ce besoin grandissant de soutiens, l'AMMR-ADMR recrute des auxiliaires de vie et aides à domicile, pour



lesquelles elle assure une revalorisation salariale sur les compétences, des indemnités kilométriques, des formations en continu, des primes d'assiduité trimestrielles et des chèques-cadeaux en fin d'année.

À La Balme-les-Grottes, quatre personnes bénéficient des services de l'AMMR-ADMR

### Infos :

[ammr.admr@wanadoo.fr](mailto:ammr.admr@wanadoo.fr)

☎ 04 74 90 07 35

## Senior compagnie/free dom

S'engager au quotidien auprès des ainé(e)s, des personnes fragilisées, c'est se rendre utile socialement, donner un sens et une consistance à ses actes, à son existence. « Vivre le plus longtemps possible à son domicile, contribuer au rallongement de l'espérance de vie en bonne santé, entretenir un lien social, constituent nos défis sur le terrain à chaque instant ».

Voici les maîtres mots de Nathalie Bel, directrice, et de ses équipes de Senior Compagnie basé à Vezeronce-Curtin. Nous essayons de répondre aux besoins de nos bénéficiaires en développant une nouvelle gamme de prestations : la téléassistance et courant du 2<sup>e</sup> trimestre 2023, le portage de repas. Des recrutements réguliers ont lieu tout au long de l'année avec une nouveauté cette année, une formation prise en charge débouchant sur une embauche. La culture de l'entreprise accorde une place prépondérante à la

valorisation du métier d'aide aux personnes fragilisées/dépendantes et participe à la valorisation d'une identité de marque forte et unique. Si nous avons l'autorisation du département pour opérer sur tout le Nord-Isère, nous avons choisi de diviser cette zone en plusieurs petits secteurs afin d'être au plus près des personnes âgées. Nous sommes présents sur les secteurs de La Balme-les-Grottes et ses environs (Hières-Sur-Amby, Montalieu-Vercieu, Bouvesse-Quirieu, Optevoz...)

Infos : [morestel@senior-compagnie.fr](mailto:morestel@senior-compagnie.fr)



☎ 09 81 83 39 52

## Portage des repas à domicile



**Le portage de repas est destiné aux personnes malades, handicapées ou âgées souhaitant avoir un repas équilibré sans faire les courses et sans cuisiner...**

Les repas sont confectionnés par le traiteur Guillaud en charge également de la cantine scolaire communale. Le repas comprend une entrée, un plat avec viande ou poisson, un dessert, un fruit, du pain et une soupe. Vos recommandations médicales sont rigoureusement respectées. Ce service permet d'avoir la visite d'une employée communale (Chrystel) qui assure la livraison des repas le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les repas du mercredi sont livrés le mardi, ceux du week-end le vendredi et ceux des jours fériés la veille. Vous commandez le nombre de repas qui vous convient (de 1 à 7).

Ce service fonctionne toute l'année, y compris pendant les congés d'été, avec un délai de prise en charge de 48 h. Le service de livraison est financé par la commune, vous ne payez que le repas : 6,50 €. La facturation est faite mensuellement, en fonction du nombre de repas commandés (le service peut être interrompu sur simple demande). Des aides financières existent : les caisses de retraite, les mutuelles, le Conseil Général de l'Isère (dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou de la Prestation de Compensation du Handicap).

**Pour tout renseignement, contactez votre adjointe à la mairie :  
Stéphanie Tavernese-Roche.**

## Téléalarme



**☎ 04 74 90 60 49**

**Ce dispositif médicalisé permet à une personne fragile, âgée ou handicapée de pouvoir rester à son domicile tout en bénéficiant d'aides complémentaires (conseils médicaux, écoute, soutien et accueil téléphonique permanent avec une plateforme d'assistance médicalisée).**

Ce système fonctionne 24 h/24 et 7 jours/7. Il peut par exemple prendre la forme d'un bracelet ou d'un collier que la personne doit conserver en permanence sur elle. Le plus souvent par une simple pression du bouton, le bénéficiaire peut appeler à l'aide le centre opérateur qui prévient les proches et les secours. Ce service peut également aider dans des circonstances particulières comme un début d'incendie ou en cas d'agression. La téléalarme fonctionne sous forme d'abonnement sans engagement et sans durée minimale. La Mairie de la Balme-les-Grottes prend en charge 50 % de l'adhésion, le premier mois et l'installation sont offerts

par la Mairie. Il reste donc aux bénéficiaires à régler la somme de 18 € par mois d'adhésion. Certaines mutuelles prennent en compte ce montant, renseignez-vous auprès de la vôtre. Le recours à un opérateur de téléassistance déclaré en tant que « service à la personne » permet d'obtenir une réduction d'impôts de la moitié du montant du service. Il n'est plus nécessaire d'avoir une prise téléphonique pour l'installation, une simple alimentation électrique suffit.

**Pour tout renseignement, contactez votre adjointe à la mairie :  
Stéphanie Tavernese-Roche.**

**☎ 04 74 90 60 49**



## Paroisse catholique **Saint Pierre du Pays des Couleurs**

**La Mission, 211, rue Auguste-Ravier  
38510 MORESTEL**

[WWW.PAROISSESAINTPIERREDUPAYSDESCOULEURS.COM](http://WWW.PAROISSESAINTPIERREDUPAYSDESCOULEURS.COM)

☎ **04 74 80 08 52**

✉ **accueil@stpierrepayscouleurs-paroisse38.fr**



### **Curé de la paroisse :**

**Père Jean-Marc Goupil**

**Vicaire : Père Pacome Tché Senou**

### **Messes :**

À Morestel, tous les dimanches à 8 h 45. Pour les autres lieux consulter le planning affiché dans les églises, dans la feuille mensuelle ou sur le site de la paroisse.

Pour tous renseignements, RDV avec le curé, ou toute demande pour un baptême, mariage... S'adresser aux permanences. Le Père Jean-Marc Goupil, curé de la paroisse peut vous recevoir sur RDV.

Sur RDV vous pouvez aussi rencontrer Isabelle Vuillemin, Laïque missionnée pour la paroisse (LEME), rencontrer un laïc responsable d'un service ( mariage, baptême...).

### **Pour nous joindre ou prendre RDV :**

permanence téléphonique et accueil le matin, du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h.

Pour un dossier mariage : appeler de préférence le jeudi et pour un dossier baptême: appeler les jours de permanences.

**Retrouvez sur le site de la paroisse tous les renseignements pour nos différentes activités : éveil à la foi, catéchisme, aumônerie pour les jeunes collégiens et lycéens, etc.**



# Agenda **2023**

## Janvier 01

**08** Tournée des brioches (Sou des écoles)

## Février 02

**04** Concours de coinche (Comité des fêtes)

**25** Feu de Brandon (Comité des fêtes)

**25** Fête du boudin à la Brosse  
Les Fontaines de La Brosse

**29** Vente civet de sanglier (AICA)

## Mars 03

**25** Vente de boudin à La Balme les Grottes (AICA)

**26** Exposition (Club créatif)

## Avril 04

**01** Carnaval et chasse aux œufs (Sou des écoles)

**15** Soirée années 80 (Sou des écoles)

**23** Vente de brioches (Club des retraités)

## Mai 05

**13** Concours de pétanque (Amicale boules et pétanque)

**14** Expo-vente fête des mères (Club créatif)

## Juin 06

**10** Kermesse (Sou des écoles)

**10** Feu d'artifice (Comité des fêtes)

**17** Concours de pétanque (Amicale boules et pétanque)

**17** Vente de saucissons (Sou des écoles)

**24** Cinéma plein air (Commission animation de la Mairie)

**25** Vide-grenier (Asso des classes)

## Juillet 07

**14** Vente de tartes (AICA)

## Septembre 09

**09** Concours de pétanque (Amicale boules et pétanque)

**09** Concert rock (Commission animation de la Mairie)

**16**  
**17** Journées européennes du patrimoine

**17** Concours de pétanque (Asso des classes)

**23** Portes ouvertes (Club créatif)

## Octobre 10

**07** Repas des classes (Asso des classes)

**15** Bourse aux jouets et à la puériculture (Sou des écoles)

**31** Halloween (Comité des fêtes)

## Novembre 11

**04** Fête des Marrons à la Brosse (Les Fontaines de La Brosse)

**25** Exposition - Art Textile & Club créatif

**25** Loto (Comité des fêtes)

## Décembre 12

**02** Vente de sapins (Sou des écoles)

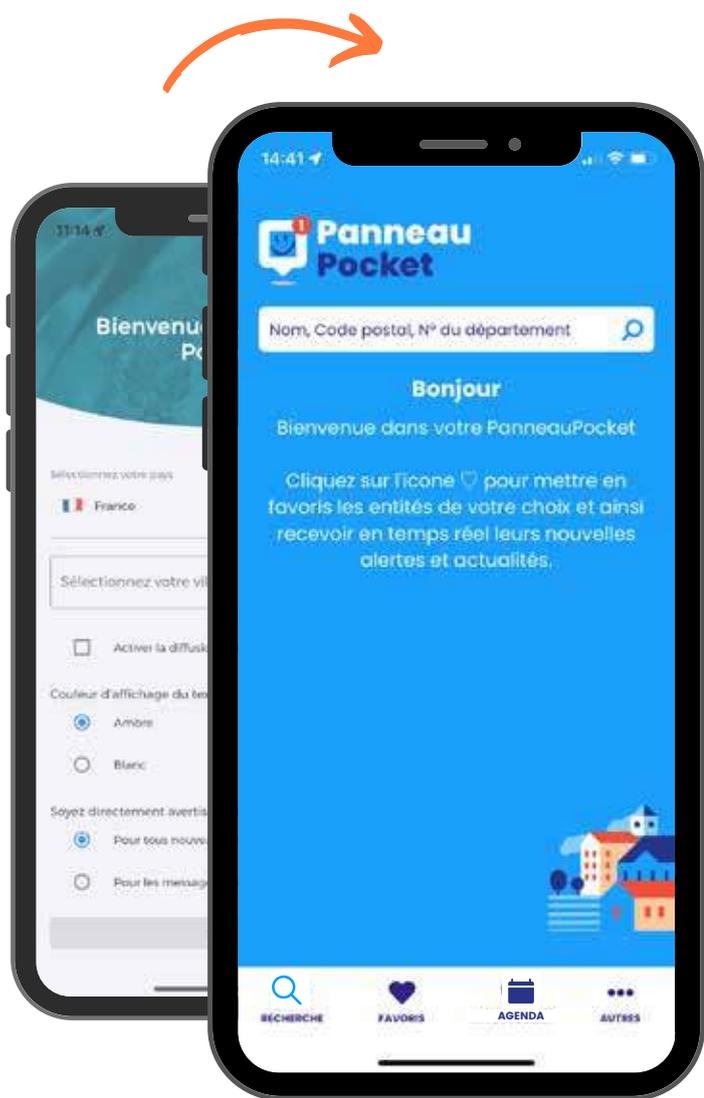
**08** Fête des lumières (Commission animation de la Mairie)

**16** Bal Country



# La mairie utilise désormais l'application **PanneauPocket** pour continuer à vous informer et alerter

**My City Pocket laisse la place à PanneauPocket**



Retrouvez les actualités officielles diffusées par votre Mairie, votre Gendarmerie, votre syndicat des eaux... Tout votre bassin de vie sur la même application.



**Gratuit**



**Anonyme**



**Sans Publicité**

Téléchargez l'application sur :



Scannez-moi



 Accessible également sur ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## Les bébés de l'année



### ET AUSSI

Manoë PEREIRA DO ADRO  
**14 janvier 2022**

Marius VIAL  
**16 janvier 2022**

Séréna FABRE  
**25 janvier 2022**

Gabin SAEZ  
**29 janvier 2022**

Giovanni RABIN  
**17 février 2022**

Léopold REYNAUD  
**23 mai 2022**

Léonie MAYER-DERUE  
**9 juin 2022**

Séléna GIACOMINO  
**11 juillet 2022**

Malo TORNARE  
**12 juillet 2022**

Victoire ARBOUET  
**29 août 2022**



ÉLÉA BARGE 13/10



UNAI LOUBIER 20/11



FLORA GIRARD 03/06



SENUA PROST THOMAS 12/09



ELIO JACOB 15/11

## Mariages



Philippe MATRAT et Patrick MICULINIC  
**9 juillet 2022**

## PACS :

Lucile DELAY et Alexandre DUFOURNET  
**29 avril 2022**

Elodie PATRY et Loïc VEUILLET  
**2 juin 2022**

Nathalie SEVIN et Mickaël PASCAL  
**19 mai 2022**



JULIE RICHEBOIS ET  
PIERRE PONTONNIER 21/05



NATALIA KAVVA ET  
TEDDY GELEY 18/06



MARTINE GABEURE ET  
JEAN-JACQUES MÉLONI 24/09



SANDRINE KAPER A ET  
AURELIEN LEFEBVRE 06/08



ANNE-CÉCILE VOLPE ET  
JÉRÔME PARRA 29/10

## Décès



CLAMARON Denise  
**4 février 2022**

PEJU Françoise  
**4 février 2022**

SALATI René  
**16 février 2022**

CHEVALLIER Jean  
**17 février 2022**

PITOT Robert  
**1 mars 2022**

PORRETTA Jean-Jacques  
**3 mars 2022**

COSTA Pierre  
**16 mars 2022**

PICOT Claude  
**2 juin 2022**

SULTANA Michelle  
**13 juin 2022**

HAUSSEMONT Josette  
**29 octobre 2022**

## DÉCÈS

ROUSSET Lucien François  
**24 janvier 1922**

BERNOLIN Raymond Jean  
**31 janvier 1922**

ANGELIN François  
**15 février 1922**

CHAPIT Louise  
**18 mars 1922**

CHARTIER Jacqueline  
**28 mars 1922**

RIGOT Marie  
**6 juin 1922**

## C'était il y a **100 ans**

19

### ÉTAT CIVIL 1922

### NAISSANCES

GALLAY Juliette  
**17 mars 1922**

COULOUVRAT Aline Victorine  
**14 avril 1922**

CHAPIT Paul Séraphin  
**1<sup>er</sup> juin 1922**

ALIX Marcelle  
**29 juillet 1922**

DESCHAMPS Marie Madeleine  
**7 septembre 1922**

### MARIAGES

TERRIER Joseph Edmond et  
ARCHEZ Claudine  
**3 juin 1922**

GALLAY Edouard Joseph et  
BERT Jeanne  
**20 novembre 1922**

BERGER Marie Louise  
**7 juin 1922**

RAVET Marguerite  
**10 juin 1922**

GUILHEM Marguerite  
**22 juin 1922**

MONOD Adèle  
**27 juillet 1922**

CHEVALIER Clémentine Joséphine  
**2 octobre 1922**

## Paillage au jardin, par la commission jardin et biodiversité

---

À l'heure des changements climatiques, périodes caniculaires ou orages violents, le paillage se révèle être une très bonne technique pour maintenir, voire améliorer la qualité de son sol et donc la vie des plantes.

### Et dans la nature ?

Une observation même rapide des sols « naturels » confirme que la grande majorité sont recouverts de végétation. Échappent à cette règle, les déserts et les rives des fleuves suite à des crues, mais les limons déposés sont eux aussi rapidement colonisés par une végétation adaptée. La technique du paillage s'inspire donc de ce qui existe dans la nature : protéger les sols par une couverture végétale.

### Le paillage : pourquoi ?

La couverture végétale a plusieurs fonctions ; elle protège le sol de l'effet mécanique des gouttes d'eau, ce tassement du sol (appelé aussi battance) peut nuire notamment à la germination des graines. À l'inverse, cette couverture végétale permet de diminuer l'évaporation lors des fortes chaleurs et donc, de réduire les besoins d'arrosage en les rendant plus efficaces. Enfin, et ce n'est pas un moindre intérêt, le paillage permet de limiter le développement des herbes indésirables, limitant fortement le désherbage.

### Le paillage : avec quoi ?

De nombreuses matières sont adaptées au paillage mais le plus simple est d'utiliser ce qui se trouve sur place. Les tontes de gazon peuvent faire l'affaire en prenant la précaution de ne pas l'étaler en couche trop épaisse lorsqu'il vient d'être coupé ou alors de le faire sécher préalablement. Les feuilles mortes sont aussi toutes indiquées. Il n'est pas trop compliqué de trouver des bottes de paille auprès d'un agriculteur local. Attention, dans ces trois cas, et notamment au potager, il faut veiller à ne pas en enfouir une trop grande quantité. Riche en cellulose, cette couverture (paille et feuilles mortes) mobilisera de l'azote au détriment de vos légumes. Il est préférable de ramasser ce paillage et de le disposer au pied des arbres ou dans les massifs.

Si vous souhaitez réaliser des allées non herbées, vous pouvez déposer du carton (marron, sans encres de préférence) et par-dessus un broyat de ligneux.

Il existe aussi des matériaux spécialement destinés au paillage en jardinerie.

### Le paillage : comment ?

Pour garantir son effet, le paillage doit être suffisant, il faut compter une dizaine de centimètres de matériaux pour herbe, paille ou feuilles mortes, deux ou trois dans le cas d'un broyat de branchages. Pour faciliter l'arrosage, un gouttes-à-gouttes permet d'arroser sous la couche de paillage, en contact direct avec le sol. Il faut privilégier les gouttes-à-gouttes avec goutteurs intégrés tous les 30 centimètres plutôt que les tuyaux microporeux qui se colmatent très rapidement.

### Quelques inconvénients...

Tout n'est pas parfait avec le paillage. Fraîcheur, humidité et nourriture, le paillage constitue pour les limaces un petit paradis. Il faut donc veiller à ce que leur population reste compatible avec vos activités jardinières, sinon il faudra sévir ! Heureusement, le métaldéhyde, très toxique pour la faune sauvage, est interdit depuis janvier 2019. Le phosphate de fer, assez efficace et autorisé en agriculture biologique, serait néfaste aux vers de terre en cas de fort dosage. Une fine couche de cendre, des pièges à bière confectionnés avec des bouteilles de lait sont aussi une bonne protection.

Évidemment, le paillage n'est pas possible partout, notamment lors des semis mais aussi lorsque les plantes cultivées demandent un buttage régulier.

Préservation du sol, économie d'eau, diminution du temps passé au désherbage, le paillage est une technique à tester de toute urgence au jardin !

**Pour plus d'information participer à une sortie et la nature en général**

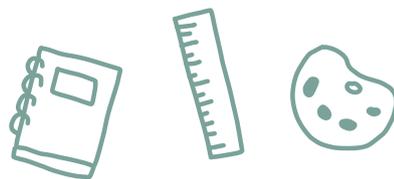
**Lo Parvi 1A rue de la Gare - 38460 Trept**  
**[www.loparvi.fr](http://www.loparvi.fr)**

☎ 04 74 92 48 62

✉ [contact@loparvi.fr](mailto:contact@loparvi.fr)



## École de La Balme



**La rentrée 2022/2023 s'est faite sans anicroche, peu de pleurs et beaucoup de plaisir à se voir sans masque.**

Depuis cet hiver, finies les gerçures des petites mains en saisons froides, la Mairie a investi dans des installations d'eau tiède au niveau des sanitaires de l'école. Une initiative très appréciée par les enfants, les parents et les enseignants. Depuis cet automne, nous essayons d'appliquer les consignes de sobriété énergétique (portes fermées, lumières éteintes si non nécessaires, ordinateurs éteints chaque jour...); les enfants n'ont cependant pas froid dans l'école, car le chauffage fonctionne bien.

Pour cette année scolaire, il y a quatre classes avec un effectif total de 82 élèves, de la petite section au CP. Une nouvelle enseignante a pris la place de Madame Lecot en PS. Il s'agit de Madame Delphine Lyonne-Laforet, nous lui souhaitons la bienvenue et une très longue carrière dans notre école. Nous travaillons également dans les classes avec trois jeunes filles recrutées par la Mairie : Laura, Anaïs et Solène, qui nous aident à merveille. N'oublions pas non plus Magali, notre ATSEM titulaire. Trois élèves en situation de handicap sont accompagnées par deux AESH qui travaillent toute la semaine avec l'équipe pédagogique.

Nous continuons également de faire vivre notre jardin pédagogique grâce à l'intervention de James, le jardinier paysagiste, qui vient deux fois par an pour œuvrer avec les élèves et les enseignants dans le carré potager. En automne, nous avons ramassé les dernières récoltes des légumes plantés au printemps dernier (tomates, concombres, courges) puis semé des bulbes de fleurs ainsi que des graines

riches en azote, capables d'enrichir la terre du jardin (phacélie, moutarde, trèfle). De vrais apprentis jardiniers écoresponsables !

Une nouvelle équipe du Sou des écoles a été mise en place, elle continue de soutenir les enseignants dans la réalisation de leurs projets. Le plus important pour 2022-2023 sera la réalisation d'un cycle de danse contemporaine avec l'aide d'une danseuse professionnelle à partir de fin février. Toutes les classes y participeront. Un spectacle, résultat de notre travail, sera proposé aux familles en fin d'année scolaire. Le partenariat avec la bibliothèque municipale a repris après trois ans d'interruption, les quatre classes retournent fréquenter les livres et les empruntent gracieusement. De plus, les classes de grandes sections et CP auront la possibilité d'obtenir une carte d'abonnement gratuite après leur dernière visite avec l'école.

Une nouvelle fois, des spectacles seront offerts aux élèves afin de leur permettre une ouverture culturelle riche et variée : spectacle de contes, de marionnettes, de danse. Ces derniers sont financés grâce aux actions du Sou des écoles.

Les inscriptions des nouveaux élèves se feront à partir de février 2023, après enregistrement en Mairie et prise de rendez-vous avec moi, à l'école.

**Madame Arielle Geney-Guerittot,  
Directrice de l'École des Muriers.**

☎ 04 74 90 61 96

✉ [ce.0380168b@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0380168b@ac-grenoble.fr)



- École Primaire " Les Muriers", La Balme-les-grottes -



- École Primaire " Les Muriers", La Balme-les-grottes -



- Ecole Primaire " Les Nuiers", La Balme-les-grottes -



- Ecole Primaire " Les Nuiers", La Balme-les-grottes -

# École de Vertrieu



Avec l'arrivée d'élèves venus d'Ukraine le printemps dernier, de Syrie cette année, les petits Vertrolands et Balmolans témoignent une nouvelle fois de leur ouverture d'esprit. Ils accueillent à bras ouverts ces élèves qui finalement, tout comme eux, se cassent la tête sur des problèmes d'algèbre et cherchent à déchiffrer une langue magnifique mais parfois bien nébuleuse !

Dans un monde de plus en plus individualiste, la capacité des enfants à accueillir l'autre sans arrière-pensées est une source d'enseignements pour les adultes.

L'équipe enseignante reste mobilisée, comme chaque année, pour accueillir l'ensemble des élèves dans les meilleures conditions et leur permettre d'acquérir les outils nécessaires pour faire leur place dans le monde. En cela, le soutien sans faille des équipes de la mairie et l'accompagnement des parents dans la scolarité de leur enfant sont des vrais plus.

L'ensemble de l'équipe remercie donc les partenaires de l'école pour leur aide au quotidien et vous souhaite d'agréables moments durant cette année.

**Monsieur Nicolas Marion,**  
Directeur de l'école de Vertrieu.

☎ 04 74 90 65 80

✉ [ce.0381402t@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381402t@ac-grenoble.fr)









## Cantine Scolaire École des Mûriers

La cantine scolaire permet aux enfants de découvrir de nouveaux produits et de nouveaux goûts afin d'éveiller leur plaisir gustatif et de favoriser la curiosité alimentaire tout en apprenant à ne pas gaspiller la nourriture.

Environ 75 enfants scolarisés à l'école des Mûriers déjeunent à la cantine. Ils sont encadrés par Kania, Magali, Anaïs, Laura et Solène de 11 h 50 à 13 h 20. Elles assurent quotidiennement le service, aident les plus petits et enseignent les bonnes règles à table avec tout leur professionnalisme et leur gentillesse. La qualité des repas est toujours une priorité pour la Mairie, aussi, notre traiteur s'engage à contrôler régulièrement que les repas soient suffisamment adaptés en matière de goût, de quantité et de qualité.

Des repas à thèmes sont régulièrement servis aux enfants (vous pouvez retrouver les menus sur le site Cantine de France).

La venue du Food truck deux fois dans l'année est toujours très appréciée par les enfants.

La première visite a eu lieu en octobre, les enfants ont pu déguster des saucisses/frites. Le repas s'est terminé dans la joie par des chants et quelques pas de danse.

Vous pouvez effectuer vos réservations, payer vos factures en ligne et communiquer par mail avec Chrystel, directement via le site Cantine de France ([parent.cantine-de-france.fr](http://parent.cantine-de-france.fr))

**Le prix du repas enfant est de 3,80 €.**  
**Le tarif n'a pas augmenté depuis 2012.**

## Accueil périscolaire



Ce service municipal reçoit les enfants scolarisés dans les écoles de La Balme et de Vertrieu avant et après les temps scolaires, le matin de 7 h 30 à 8 h 20 et le soir de 16 h 10 à 18 h 30.

Chrystel, Magali, Kania, et Solène se font une joie d'accueillir vos enfants en proposant des activités manuelles, de la lecture, des jeux divers à ceux qui le souhaitent.

Une inscription est nécessaire au préalable pour être pris en charge par le service via le site Cantine de France.

Le tarif du périscolaire est de 1 € la demi-heure et la cotisation annuelle de 25 €. Là encore, les tarifs n'ont pas augmenté.

**Pour tout renseignement, Chrystel est à votre disposition par téléphone ou par mail.**

**Vous pouvez également la rencontrer le matin de 8 h 20 à 9 h 15 à l'école.**

☎ 04 74 90 60 49

☎ 09 71 57 69 31

✉ [cantine.labalmelesgrottes@orange.fr](mailto:cantine.labalmelesgrottes@orange.fr)



## Assistantes maternelles et/ou familiales agrées pour la commune

### ALZAS EDWIGE

1 Résidence du Chêne  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 4 M**

**06 23 64 31 11**  
edwige.alzas@neuf.fr

### BOUAKAZ ANAIS

3 Chemin du Lavoir,  
Hameau de Travers  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 3 M**

**07 49 43 86 03**  
anausbouakaz@hotmail.fr

### BOUSSAHA SOFIA

3 Route de Crémieu  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 3 M**

**06 08 43 67 36**  
sofia.boussaha@gmail.com

### BRUNO STANIE

18 rue Centrale - Travers  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 4 M**

**06 88 66 63 13**  
maelanna38@gmail.com

### BUSSOLARO (QUASTIN) ISABELLE

9 Lotis. Les Chaumes  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 6 M**

**04 74 90 11 34**

didier.bussolaro@orange.fr

### CHARLET (BADIN) SÉVERINE

7 Domaine du Grand Champ  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 4 M**

**04 74 88 13 94**  
charlusfamily@yahoo.fr

### DANH-NGHET (MATARD) STÉPHANIE

20 Lot. Domaine du Grand Champ  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 6 M**

**07 68 87 18 83**  
fanyjean@outlook.fr

### DUPAIN (LAPRESTEY) GWLADYS

35 Résidence du Parc  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 3 M**

**06 65 69 00 84**  
gwladys.dupain@hotmail.com

### LOISY (PIGHETTI) VALERIE

7 rue des Hirondelles  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 4 M**

**06 64 52 84 23**  
loisy5-38@hotmail.fr

### PEREIRA DO ADRO (GUILLERMET) CAROLINE

14 Chemin des Marais Lieu dit La Brosse  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 4 M**

**06 35 41 46 03**  
pereiradoadro@neuf.fr

### REVEILLON (CHAPPARD) STÉPHANIE

3 Lot. Domaine du Grand Champ  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 4 M**

**04 74 88 43 03**  
chappou@orange.fr

### VALES (GILLET) AMANDA

10 Lot. Domaine du Grand Champ  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 4 M**

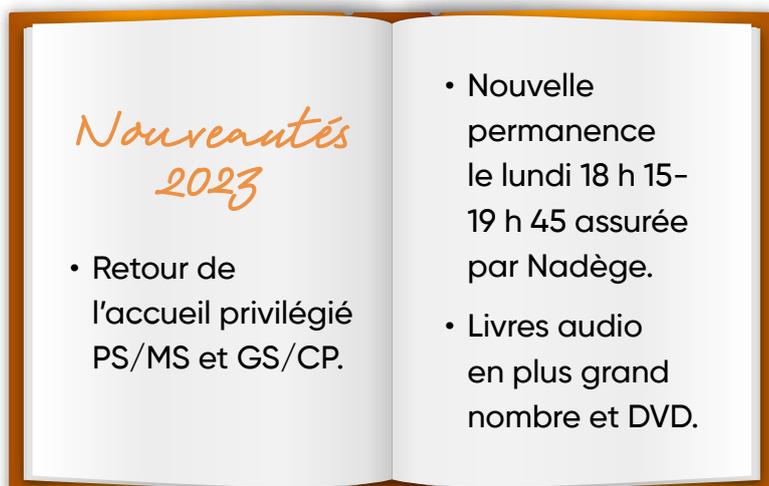
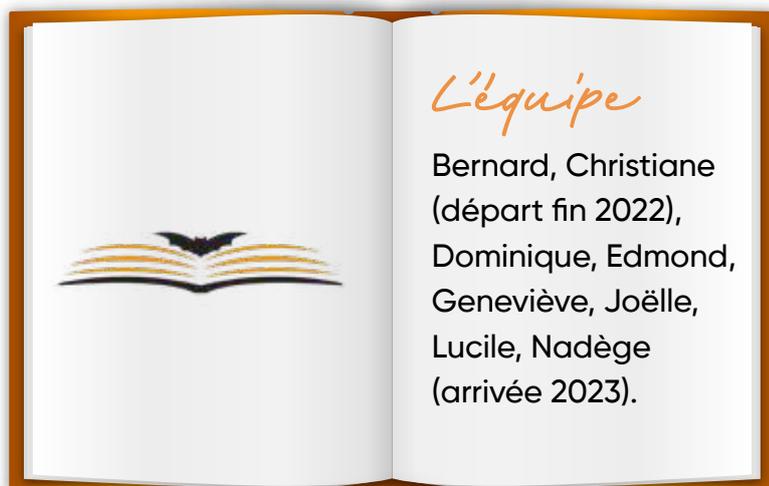
**04 74 96 67 37**  
vales.a80@gmail.com

### ZYGMANSKI (BEBLAI) BRIGITTE

4 Bis rue des Écoles  
38390 LA BALME-LES-GROTTE

**Agrément maternel 2 M**

**06 20 00 28 62**  
brigittezygmanski12@gmail.com



Un grand merci à Christiane DEFIVE pour son implication et les services rendus.

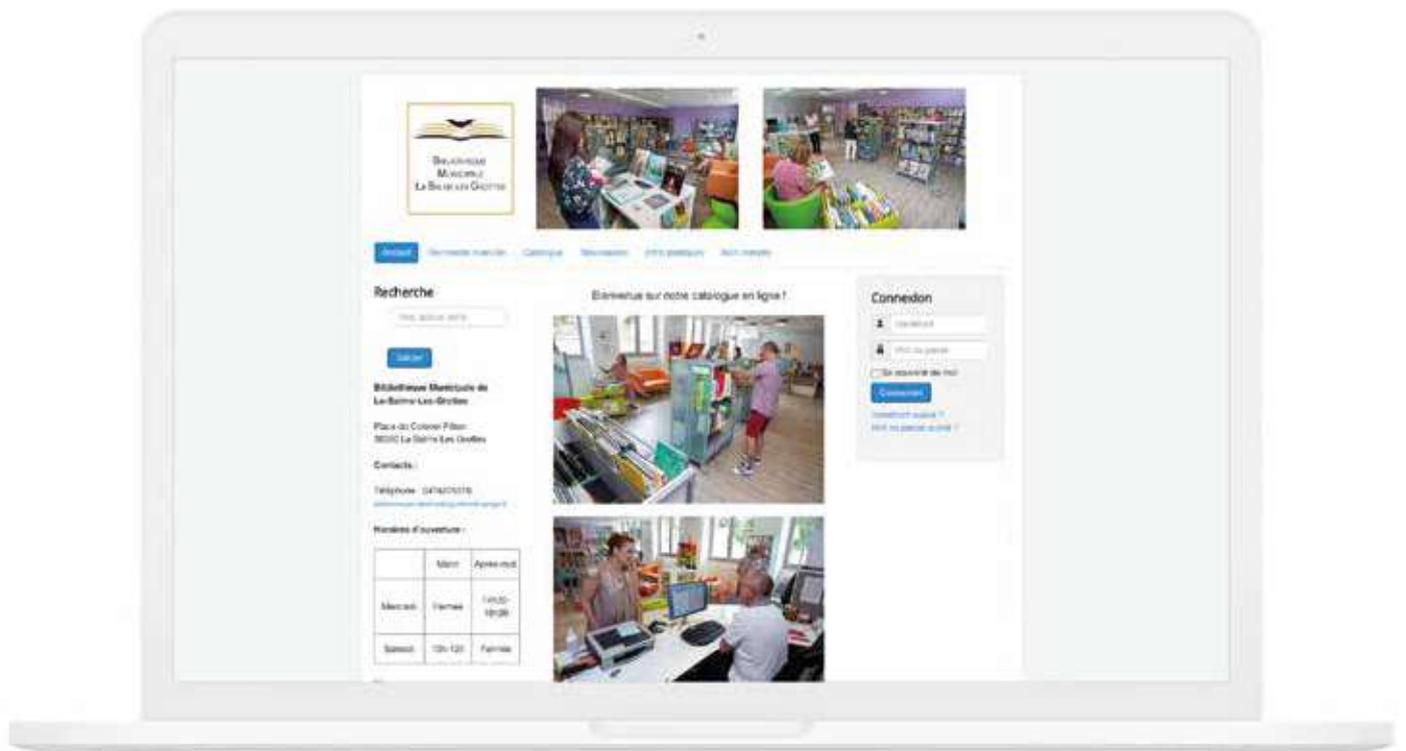
**Bienvenue à Nadège qui intègre la bibliothèque depuis janvier 2023.**

## La bibliothèque municipale, c'est :

**90 adhérents**

**140 achats**

**Plus de 2700 livres en rayon**



# NOUVEAU !

**Dès à présent retrouvez l'intégralité  
du catalogue en ligne à l'adresse suivante :**

**[WWW.BIBLIOTHEQUE-LABALMELESGROTTE.FR](http://WWW.BIBLIOTHEQUE-LABALMELESGROTTE.FR)**

RÉSERVATION POSSIBLE POUR LES ADHÉRENTS



## L'Arche de Roger

Issu du milieu agricole et passionné par les animaux depuis toujours, la création de la mini-ferme et du refuge s'est imposée à moi assez naturellement, tout comme le choix du nom : petit clin d'œil à mon grand-père qui possédait une ferme dans le nord de la France ! Après en avoir évoqué l'idée autour de moi, je me suis rendu compte qu'une certaine demande existait pour ce type de structure. Le

format associatif est le plus judicieux quand on s'engage à accueillir et protéger des animaux. De plus, cela me permettra de m'appuyer sur des adhérents et des bénévoles au quotidien, mais aussi lors d'événements organisés au profit de l'association. L'Arche de Roger sera un lieu d'accueil pour les animaux en difficulté grâce au refuge, un lieu de découverte, de prévention et d'éducation avec la mini ferme, mais aussi un lieu d'échanges grâce aux événements et activités

organisés tout au long de l'année. J'espère pouvoir ouvrir les portes dès le printemps ! Je tenais à remercier les quelques personnes qui sont à mes côtés depuis le début dans l'avancée de ce projet, en particulier Madame et Monsieur Montagnon qui ont été d'un soutien sans faille.

**Ludovic Bruet,  
Président de l'Arche de Roger.**



## Au Balcousette

L'association poursuit ses aventures en se retrouvant chaque semaine. Il ne s'agit pas de cours de couture ni d'atelier où déposer vos retouches, mais d'une association de passionnées de couture qui, avec des projets personnels ou de groupe, s'articule

autour de l'entraide, du partage de connaissances et des savoirs en couture. Cette année, dans le cadre de notre projet de groupe, nous avons réalisé chacune une veste Bomber. Un même modèle dans des styles totalement différents !

**Infos : Hélène Lorioux 06 85 12 78 89**

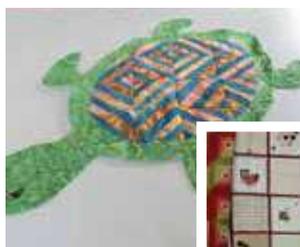
## Club des Retraités

Notre club est ouvert à tous les retraités, les jeudis par quinzaine. Nous sommes une bonne équipe et partageons nos idées autour d'un café et de diverses festivités : anniversaires, lotos, jeux, Noël, crêpes,

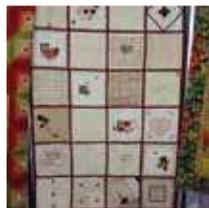
gaufres, barbecue et sorties au restaurant. La première de cette année a eu lieu à Cerdon. Nous vous encourageons à venir nous rejoindre, pour plus de renseignements : 06 27 63 20 90

**La Présidente,  
Christiane Dubet**





## Art'textile



Notre association créée en janvier 2001 ne compte plus aujourd'hui que cinq adhérentes pour cette année 2023. Le but est de prati-

quer les diverses techniques du Patchwork et des travaux relatifs au textile et aux fils sous toutes les formes. Art'textile fonctionne avec les cotisations des adhérentes et la subvention annuelle de la commune. Nous nous retrouvons tous les mardis de 13 h 30 à 17 h et le dernier mardi de chaque mois en journée continue pour un travail effectué en commun, dans la salle place du Colonel Piton. Cette

année, nous prévoyons en collaboration avec l'association « le club créatif de La Balme », une exposition vente de nos créations respectives le 25 novembre 2023. Pour mieux nous connaître, n'hésitez pas à nous rendre visite le mardi après-midi et qui sait, peut-être, nous rejoindrez-vous ?

**La présidente,**  
**M<sup>me</sup> Mauti Tél. 06 61 44 18 48**

## Balmolan un jour, Balmolan toujours



L'association a eu 3 ans le 26 octobre 2022, le bureau est fier de compter autant de membres, et je suis encore plus content de compter 490 membres sur la page Facebook créée en 2016. L'année 2022 a été chargée. Le bureau a dû être modifié suite à la démission de notre trésorière. Le 26 mars 2022, ont été élues M<sup>mes</sup> Dion Nelly (secrétaire) et Ray Colette (trésorière). Nous avons organisé une exposition sur la vie du Colonel Piton les 23 et 24 avril 2022 qui a attiré 90 personnes, ainsi qu'une exposition sur la clique « Amicale des Grottes » les 17 et 18 septembre 2022 avec 158 visiteurs. Je souhaiterais remercier toutes ces personnes

pour le prêt de photos, articles et instruments : M. Barbosa Michel, M. Barge Philippe, M<sup>me</sup> Boudier Annick, M. Christin Bernard, M. Convert Louis, M. Decevre Hervé, M<sup>me</sup> Dechenaud Raymonde, M. Herbepin Marcel, M<sup>me</sup> Lambert Marie France, M<sup>me</sup> Margain Evelyne, M. Margain Jean Marc, M<sup>r</sup> Margain Serge, M. Montagnon Pierre, M. Monziliard Georges, M<sup>me</sup> Ray Colette et M<sup>me</sup> Salati Josette. Je souhaiterais également remercier toutes les personnes de l'association qui m'aident depuis toutes ces années pour préparer les expositions ainsi que la doyenne du village, M<sup>me</sup> Chevallier Alice (qui a toujours été présente à chaque exposition) et ses enfants André, Maryline, Régine et Michèle qui m'ont beaucoup aidé pour le thème Clique, je compte sur eux pour les majorettes. J'ai aussi une pensée pour un membre de l'association, M. Nanot Chevallier, qui nous a quittés en 2022. Il était une des mémoires du village, toujours présent pour nous aider. L'exposition pour les journées du patrimoine 2023 aura comme thème « les



majorettes ». Pour ceux qui auraient des photos ou autres éléments sur ce thème, n'hésitez pas à nous les prêter avant le 11 septembre 2023 qui sera la date d'impression et de collage sur les panneaux, soit une semaine avant l'exposition.



Nous remercions aussi la Mairie pour le prêt de la salle des associations N°1 qui se situe sur la place Piton

**Sylvain Convert**

## Amicale boules et pétanque **balmolane**

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Lors de notre assemblée générale du 27 mars dernier, quelques changements ont été effectués au sein du bureau. Nous souhaitons donc la bienvenue à notre Président d'Honneur,

M. Jean-Claude Mayrand, car comme le mot l'indique, il a bel et bien été honorable par sa présence au Club en tant que Président, depuis plusieurs années. Quelqu'un dont on apprécie la valeur, mais qui a toujours le même plaisir à nous parler et à venir jouer régulièrement. Le prix de l'adhésion n'a pas évolué (10 €). Nous nous retrouvons tous les dimanches et mercredis de 14 h à 18 h sur les jeux de boules



derrière la salle des fêtes de la Balme. Toujours un plaisir pour chacun de se retrouver pour un bel après-midi de convivialité.

## AICA des Coteaux de Saint-Roch

Elle regroupe les chasseurs de La Balme et de Parmilieu. Cette année, nous sommes une soixantaine de passionnés de chasse au petit et au gros gibier. L'activité des chasseurs ne s'arrêtera pas le 28 février (jour de fermeture générale de la chasse), nous avons consacré cinq grosses matinées à l'entretien des espaces. La préparation des boudins, tartes, sanglier et terrines nous demande

aussi la participation de beaucoup de bénévoles. Ces activités sont nécessaires au bon fonctionnement du budget de l'association et nous vous remercions d'être de plus en plus nombreux à apprécier nos préparations. Si la presse et les réseaux sociaux nous aident de plus en plus, nous avons la chance que la bonne entente et le respect règnent encore entre les différents utilisateurs de la nature dans notre belle région.

Cette année, une grande majorité des chasseurs de l'AICA a suivi la formation décennale obligatoire sur la



sécurité dispensée par la fédération départementale ceci afin de sensibiliser les porteurs d'armes sur le respect strict des consignes de sécurité.

**Président/secrétaire : Bruno Falcoz**  
**Trésorier : Vincent Bignolles**

## Association des Classes



L'année 2022, nous avons organisé la rencontre des Classes en 2 et 7.

Pour cette journée de convivialité passée ensemble, nous prévoyons donc les Classes en 3 pour l'année 2023. L'assemblée générale a eu lieu en janvier 2023 avec les nouveaux, mais aussi les anciens « Classards ». Plusieurs manifestations seront organisées au cours de l'année, afin de passer une excellente journée de finale. Une vente de Brioche sera proposée dès le printemps, puis un vide grenier sur

la place de la Mairie et ensuite un concours de boules. Enfin, ce sera le défilé (si le temps le permet !) dans le village par tous les Classards accompagnés de la Fanfare « Les Bramafans », suivi d'un apéritif pour tous les Balmolans, puis d'un repas. Moment de convivialité très agréable à ne pas rater !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

## Club Créatif de La Balme-les-Grottes

Comme chaque année, nous venons vous présenter notre association. Un accueil chaleureux n'est jamais complet sans des mots affectueux, et c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons tous les mardis, de 14 h à 18 h, dans le local prêté gracieusement par la Mairie et situé derrière la Mairie. Nous mettons tout en œuvre pour que vous vous sentiez bien parmi nous.

N'hésitez surtout à nous faire savoir vos souhaits pour la création, vos doléances et votre satisfaction. L'an passé, le Club a proposé à plusieurs reprises des après-midis « portes ouvertes » et nous avons organisé deux grandes expositions vente. Une en juin avant les vacances, et bien sûr, celle du mois de novembre pour les décorations de Noël. À notre grand plaisir, nous avons de nouveaux participants à qui nous souhaitons la bienvenue. Beaucoup de projets sont prévus pour



2023 : expositions, portes ouvertes, marché artisanal et une journée « Rose » courant octobre.

**La Présidente, Martine Gabeure,**  
**La Trésorière, Andrée Trévisani**  
**La Secrétaire, Catherine Sospédra**

## Le Paradis des bambins

C'est l'association des assistantes maternelles balmolanes. Pour le plus grand bonheur des enfants, après deux ans en pointillé, nous nous retrouvons les vendredis matin lorsque le RPE n'est pas présent (ancien RAM). Les activités mises en place comprennent jeux d'éveil,

motricité, activités manuelles, chansons, histoires. Cela permet un temps d'échange entre assistantes maternelles et un apprentissage de la collectivité pour nos bambins.

**La présidente : Stéphanie Danh Nghet,**  
**Vice-présidente : Stanie Bruno,**  
**Secrétaire : Isabelle Bussolaro,**  
**Trésorière : Amanda Vales.**



## Country club

Suite à la publicité distribuée dans les boîtes aux lettres de la Balme et des communes environnantes, une nouvelle saison a démarré avec 20 nouveaux adhérents en débutants. Le club compte désormais 35 adhérents au total. Nous aurons le plaisir de participer

à la manifestation du comité des fêtes au mois de juin 2023 avec des démonstrations de danse. Notre bal 2023 est prévu au mois de décembre.

**Pour plus de renseignements, contactez Pierre Gallin Martel au 06 60 22 62 11 ou Maryline Depierre au 07 85 55 00 13**



## Les Fontaines de La Brosse



Amitié et convivialité sont les maîtres mots de l'association des Fontaines de La Brosse. Elle est composée de résidents de La Brosse, d'Amblérieu et de Cache-Nuit. Cette Association a pour but de partager d'agréables moments comme ce fut le cas tout au long de l'année 2022. En 2023, nous allons organiser notre « Fête du Boudin », le samedi 25 février et notre « Fête des Marrons » le samedi 4 novembre. Nous proposerons aux Balmolans et aux visiteurs au-delà de notre village, de la cochonnaille cuite à la grappe dans les chaudières de l'association. Les adhérents se retrouveront également lors d'une vendange prévue fin août/début septembre. Le raisin sera pressé et

le délicieux vin doux sera proposé à tous les sympathisants qui viendront nous rendre visite ce jour-là. Une journée pommes et du jus de pommes élaboré par les adhérents à l'aide du pressoir de l'association sera proposée à tous les Balmolans. Pour rappel, un groupe Facebook "Les Fontaines de La Brosse" est accessible à tous les adhérents ainsi qu'à tous les sympathisants qui le désirent. Nous encourageons le plus grand nombre d'habitants des hameaux de La Brosse, Amblérieu et Cache-Nuit à venir rejoindre l'association où le plus bel accueil leur sera réservé.

**Le Président  
Frédéric MEUNIER  
06 07 03 90 75**

## Gymnastique dynamique de La Balme-les-Grottes

Cette saison démarre sous les meilleurs auspices après deux années Covid compliquées. Nous comptons à ce jour un peu plus d'une quarantaine d'adhérentes. Nous proposons le mardi soir un cours de gym douce de 17 h 30 à 18 h 30 ainsi qu'un cours de gym cardio de

19 h 10 à 20 h 10 avec en nouveauté cette année, si vous le souhaitez, une demi-heure de stretching pour compléter chaque séance. Les cours sont assurés par une professeure diplômée d'État : Mme Arbouet Christiane résidente de la Balme-les-Grottes.

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre et transpirer tout en vous amusant.

**Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Évelyne 06 83 06 99 62 et Angélique 06 22 99 73 62.**



## Troupe théâtrale de la Balme-les-Grottes

C'est toujours avec un grand plaisir que notre troupe théâtrale « Les Bons Copains », se retrouve une fois par semaine, dans la Salle

des Fêtes de la Balme les Grottes, où nous travaillons notre future représentation pour une soirée de détente, d'amitiés et de plaisirs !

**Présidente : M<sup>me</sup> Dominique Prost  
Trésorière : M<sup>me</sup> Marion Roux**

## Sou d'écoles

**les P'tites Balles Vertes**

Après deux années de crise sanitaire qui a touché le monde entier, les P'tites Balles Vertes ont pu enfin reprendre l'ensemble de leurs manifestations et ainsi permettre aux élèves du regroupement scolaire d'assister de nouveau à des spectacles et participer à un grand nombre de sorties. Pour le plus grand plaisir de nos jolies têtes blondes, nous avons pu ainsi financer cette année un certain nombre de projets pour un montant d'environ 12 500 €. Piscine, planétarium et découverte du ciel, construction de montgolfières, sorties à Lyon, à Villars-les-Dombes ou aux Grottes de Cerdon... mais également des spectacles divers et variés tels que « la Boîte à joujoux », « le Voyage de Bala »... ont été au programme de cette année. Nous vous rappelons que la mission première de notre association est de soutenir financièrement l'ensemble des projets pédagogiques de nos enseignants décidés lors des conseils des maîtres des deux écoles. Nous remercions aussi, au travers de ces quelques lignes, nos bénévoles actifs, les directeurs et équipes enseignantes de notre regroupement scolaire, messieurs les Maires de nos deux communes, les présidents des comités des fêtes et les employés communaux pour leur confiance, leur soutien et leur aide logistique, car il faut le savoir, sans ces partenariats précieux, les P'tites Balles Vertes ne pourraient réussir ses manifestations. Alors, un grand merci à vous tous ! Nous vous annonçons qu'une nouvelle équipe du Sou des Écoles a été élue lors de la dernière assemblée générale



et que Yoann, Anaïs, Camille C, Christelle, Virginie, Camille D et Emilie constituent la nouvelle relève pour faire perdurer les missions de l'association. Je leur souhaite la bienvenue et une très bonne continuation. Enfin, je ne pourrai terminer cet article sans avoir une pensée pour mon équipe et les remercier pour tout le travail accompli et leur fidélité pendant ces dix dernières années : Un grand merci à Sandra, Sandrine, Régine, Amandine, Karin, Virginie, Geneviève et Florent pour votre action et votre dévouement pour cette noble cause...

**Dates à retenir pour l'année 2023 :**

- Dimanche 8 janvier : tournée des brioches à Vertrieu et à La Balme-les-Grottes et ses hameaux.
- Date à définir dans le premier trimestre : vente de saucissons ;
- Samedi 1<sup>er</sup> avril : chasse aux œufs et Défilé du Carnaval à Vertrieu ;
- Samedi 10 juin : kermesse à l'école de La Balme les Grottes ;
- Dimanche 17 juin : vente de saucissons ;
- Dimanche 15 octobre : bourse aux jouets et à la puériculture à la salle des Fêtes de La Balme les Grottes ;



- Samedi 2 décembre : retrait des sapins de Noël dans les cours des écoles de nos deux villages (sur réservation) ;
- Fin novembre et le 8 décembre : livraisons des chocolats de Noël (sur réservation) ;
- Vendredi 15 décembre : passage du Père Noël dans les deux écoles (à confirmer suite à modification du calendrier scolaire).

Parents, n'oubliez pas, nous avons besoin de vous tous pour mener à bien nos rendez-vous annuels (Tournée des Brioches, Kermesse) et récupérer ainsi l'argent nécessaire pour les sorties scolaires de nos enfants...

**Élodie BERTHELOT, Ancienne Présidente du Sou des écoles**  
**Yoann RIGAL, Nouveau Président du Sou des écoles**  
**Tél. 06 24 27 34 47**  
**Mail : yoann.rigal0708@gmail.com**

## Le Syndicat Agricole de La Balme-les-Grottes

Au cours de l'été 2022 (le plus chaud et sec jamais connu), l'ASA d'irrigation a de nouveau limité l'impact sur les cultures telles que le maïs, le soja et le blé, ainsi que sur les prairies. Cette année, la hausse de l'énergie et des intrants a eu des conséquences raison-

nables sur les exploitations du fait des prix de vente soutenus. Toutefois, 2023 s'annonce très difficile en raison de l'augmentation des charges (notamment le coût des énergies) et de la baisse annoncée des prix de vente des productions agricoles. Enfin, la réforme de la PAC 2023 – 2027 va renforcer les pratiques favorables à l'environnement et le soutien aux installations.



**Jean-Michel Barge**  
**06 51 65 88 58**

## Comité des fêtes



Encore une année riche en événements festifs pour notre commune. Diverses manifestations ont été menées à bien avec toute l'équipe du bureau et des bénévoles. Avec la levée des restrictions sanitaire du Covid nous avons pu organiser notre soirée années 80 (toujours un grand succès), le marché du terroir (sur la place de la mairie), le concours de boules, le feu d'artifice, la soirée beaujolais ainsi que la soirée Halloween.

Nous étions aussi présents le 8 décembre aux Grottes pour les

illuminations, dernière manifestation de l'année. Le 11 décembre dernier a eu lieu l'assemblée générale du comité et un nouveau bureau a été élu qui espère être à la hauteur de l'équipe précédente. Cette année, une petite nouveauté aura lieu, le feu du brandon.

**Président : M<sup>r</sup> Dominique Mayrand**

**Vice-président : M<sup>r</sup> Patrice Simian**

**Trésorier : M<sup>r</sup> Georges Monzilliard**

**Vice-trésorier : M<sup>r</sup> Cyrille Foyot**

**Secrétaire : M<sup>r</sup> Yves Gallay**

**Vice-secrétaire : M<sup>me</sup> Magali Foyot**

## Union des Guides des Grottes

Après deux années d'absence, l'Union des Guides des Grottes a renoué avec sa traditionnelle soirée aux bougies. Le 11 novembre, en s'appuyant sur l'ouverture exceptionnelle des Grottes, les bénévoles ont posé quasiment 1200 bougies sur le parcours. Jalonnée cette

année par le duo de musiciens Los Pasajeros au belvédère et le conteur Stéphane Olivier, la soirée a accueilli plus de 350 visiteurs toujours aussi comblés par l'originalité de la visite. La météo clémente ainsi que la présence de l'excellent food-truck Les Douceurs d'Aneline ont également contribué à faire de cette animation un franc succès. Vivement la prochaine !



## Association Laurent Clerc



L'année 2022 a été particulièrement chargée pour l'association. Plusieurs membres de l'ALC ont accueilli des visiteurs : vendredi 5 mai (groupe de 4 Américaines, anciennes élèves de l'ASSD d'Hartford), jeudi 27 mai (groupe « Hands On Travel » de l'Université d'État de Géorgie (13 étudiantes et 3 étudiants), lundi 27 juin (couple américain, Troy KOTSUR, premier

acteur sourd récompensé d'un Oscar et sa femme Deanne ainsi que leur fille Kyra et leur ami venant de l'Arizona), lundi 4 juillet (groupe « Hands On Travel » de l'Université de Central Michigan, 14 étudiantes et 4 étudiants), 17 septembre 2022, pendant les journées européennes du patrimoine.

D'autres activités ont rythmé l'année, comme la sortie de randonnée organisée (15 mai), 10 ans du festival Clin d'oeil à Reims (29 juin au 3 juillet 2022). Pour cet événement, ça a été une réussite pour notre association et beaucoup d'étrangers sont venus à notre rencontre ce qui nous a permis de vendre divers articles comme les frises, les brochures, les BD, les magnets...

En 2023, d'avril à octobre, nous organiserons toujours des visites guidées à La Balme (circuit au village, conférence sur L. Clerc sans oublier les grottes).



Une dizaine de visites est programmée dont celles des Américains de l'Université de Wisconsin, de Rochester, d'un groupe de l'Association des Sourds de Bretagne (9 séniors) et d'un groupe belge (5 personnes) le mardi 9 mai (possible la veille, le lundi de Pentecôte, à préciser aussi). Nous participerons à la fête des 10 ans du Musée Histoire et Culture des Sourds à Louhans, les 6 au 8 mai 2023. Nous fêterons aussi les 20 ans de l'Espace Laurent Clerc (2003-2023).



# Location **des salles communales**

## Salle des Fêtes + cuisine + entretien

Habitants de La Balme en été du 01/05 au 30/09 (dont 168 € de nettoyage)	<b>340 €</b>
Habitants de La Balme en hiver du 01/10 au 30/04 (dont 168 € de nettoyage)	<b>430 €</b>
Associations communales exclusivement Salle des Fêtes + cuisine (gratuité pour la première utilisation) (dont 170 € de nettoyage)	<b>170 €</b>
Associations communales exclusivement Salle des Fêtes + Salles des Associations + cuisine (dont 220 € de nettoyage)	<b>220 €</b>
Parrainage (dont 170 € de nettoyage)	<b>850 €</b>
Restaurateurs extérieurs à la commune (dont 170 € de nettoyage)	<b>900 €</b>
Ajout de la Salle des Associations en plus de la Salle des Fêtes + cuisine	<b>35 €</b>
Cautions Salle des Fêtes	<b>900 €</b>

## Petite salle + cuisine + entretien

Habitants de La Balme en été du 01/05 au 30/09 (dont 96 € de nettoyage)	<b>180 €</b>
Habitants de La Balme en hiver du 01/10 au 30/04 (dont 96 € de nettoyage)	<b>200 €</b>
Petite salle en plus de la grande salle et la cuisine (dont 50 € de nettoyage)	<b>100 €</b>
Associations communales exclusivement Salle des Fêtes + Salles des Associations + cuisine (dont 220 € de nettoyage)	<b>220 €</b>
Cautions	<b>400 €</b>

## Petite salle + entretien (sans cuisine)

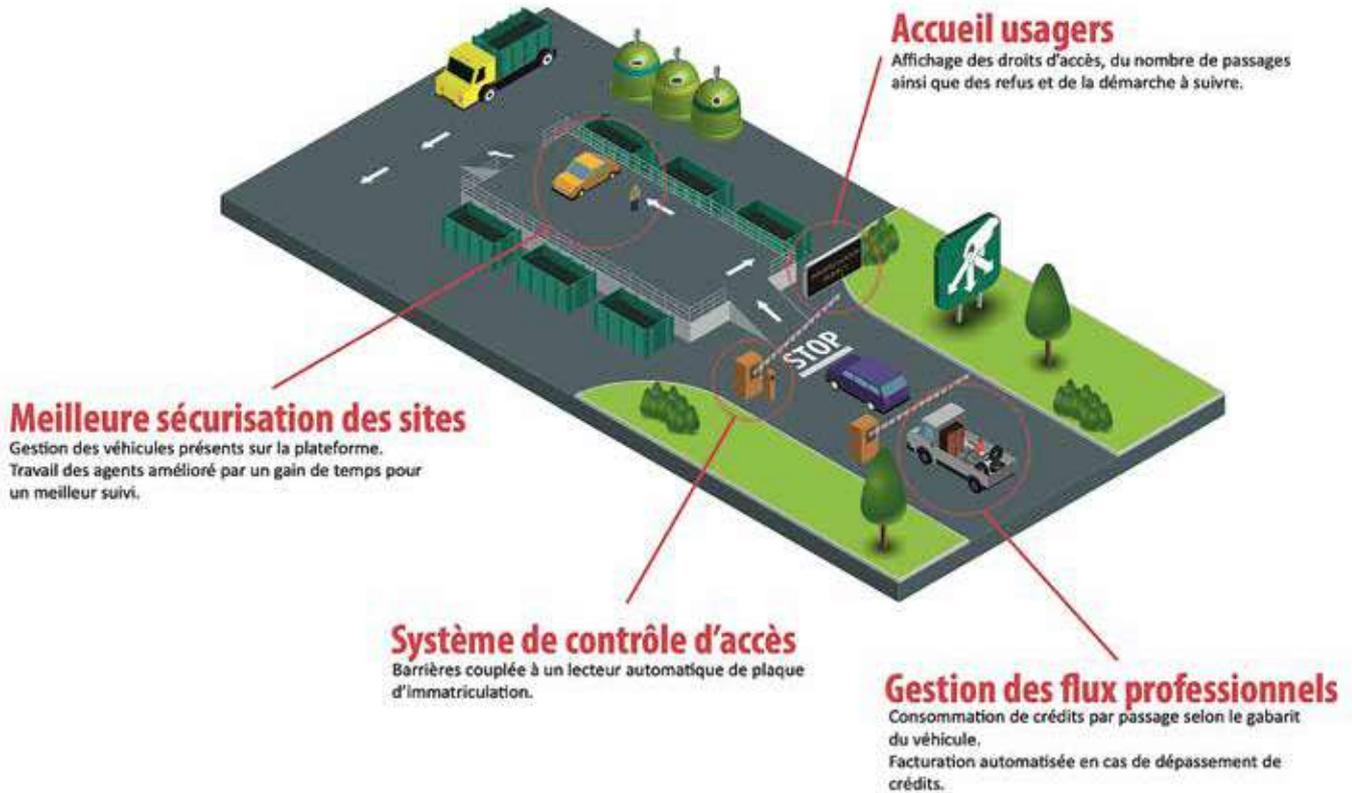
Habitants de La Balme en été du 01/05 au 30/09 (dont 96 € de nettoyage)	<b>100 €</b>
Habitants de La Balme en hiver du 01/10 au 30/04 (dont 96 € de nettoyage)	<b>110 €</b>
Associations communales exclusivement Salle des Associations (si bénéfiques lors de la location de la salle ou repas/apéro dinatoire, sinon gratuité pour les assemblées générales ou réunions officielles) (dont 50 € de nettoyage)	<b>50 €</b>
Cautions	<b>400 €</b>

### Les loueurs doivent :

- Résider sur la commune
- Signer le contrat de location à retirer en mairie et en respecter les clauses
- Fournir une attestation d'assurance mentionnant les dates et lieu de location
- Déposer le chèque de caution en mairie à l'ordre du Trésor Public. Le règlement de la location se fera directement auprès de la trésorerie de Crémieu après réception de l'avis de somme à payer.
- En cas d'annulation ou de report de date en informer l'accueil de la mairie dans les meilleurs délais.



# Déchèterie de La Balme les Grottes



## Horaires d'ouverture

Lundi	13 h 30 – 18 h
Mardi	8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 18 h
Vendredi	8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 18 h
Samedi	8 h 30 – 12 h et 13 h 30 – 18 h

## Nouveau : modalités de passage

Chaque compte usagers a 36 droits d'accès par an (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). À chaque passage en déchèterie, un certain nombre de crédits seront décomptés en fonction de votre véhicule. Pour savoir dans quelle catégorie votre véhicule se situe, il faut vérifier les champs J1 et F2 sur votre carte grise. En cas de dépassement des 36 droits d'accès : un tarif en fonction du véhicule vous sera facturé.

## Attention :

L'ancien système d'accès, par macarons, n'est plus en vigueur. C'est pourquoi, même si vous avez déjà un macaron, vous devez vous réinscrire directement en ligne : [moncompte-decheteries.horanet.com](https://moncompte-decheteries.horanet.com)

## Déchets acceptés :

- Métaux
- Cartons
- Gravats
- Encombrants
- Végétaux
- Bois
- Huiles (vidanges, alimentaires)
- Pneus VL non jantés
- Déchets ménagers toxiques
- Déchets électriques
- Cartouches d'imprimante
- Cartouches Nespresso
- Néons et ampoules
- Souches et troncs
- Meubles

## Déchets refusés :

- Déchets médicaux
- Explosifs (bouteilles de gaz...)
- Amiante
- Ordures ménagères

## Les Grottes de la Balme

### La saison 2022, un grand cru !

Après deux années perturbées par la COVID, les Grottes de La Balme ont enfin retrouvé une activité normale.

Les groupes scolaires français confirment leur retour en nombre. Il manque cependant toujours à l'appel ceux en échanges internationaux. Malgré cela, nous connaissons une belle augmentation des scolaires : près de 5 500 enfants accueillis au 31 octobre 2022 contre 4 400 sur la même période en 2021.

La haute saison touristique (juillet/août) accueille toujours la moitié de la fréquentation annuelle. En 2022, ils étaient 34 500 visiteurs à être entrés sous le porche des Grottes. Seule la saison 2020 avait permis l'accueil de plus de visiteurs sur cette même période (37 281 visiteurs). La météo caniculaire a beaucoup aidé ainsi que l'organisation des animations "famille" et des visites guidées grand public en plus grand nombre.

En conclusion, notre fréquentation a retrouvé des couleurs puisqu'elle est équivalente à celle de 2019, notre année de référence. Ainsi, 64 442 visiteurs ont été accueillis au 31 octobre 2022 contre 64 654 visiteurs sur la même période en 2019. La saison 2023 est déjà en cours de préparation. Vous retrouverez une programmation culturelle renouvelée et de qualité comme à l'accoutumée.

**Les Grottes de La Balme,  
une diversification d'activité  
réussie pour le site touristique !**

**Saison à nouveau exceptionnelle pour notre boutique de souvenirs.**

La collection 2022 a rencontré un vrai succès grâce à des ventes records de pierres, peluches, jeux pédagogiques pour les enfants et autres produits à l'effigie des



Grottes de La Balme (tee-shirts, magnets et produits de la maison). Comme lors de la saison 2021, plus de 14 000 visiteurs ont visité notre espace de vente. Notre boutique est aussi toujours plébiscitée pour ses produits à prix raisonnables, pour la qualité de l'accueil et des conseils prodigués par l'équipe « boutique ».

Afin de nous renouveler, des projets de mise en valeur de la devanture et de nouveaux aménagements de l'espace de vente verront le jour dès l'an prochain. La



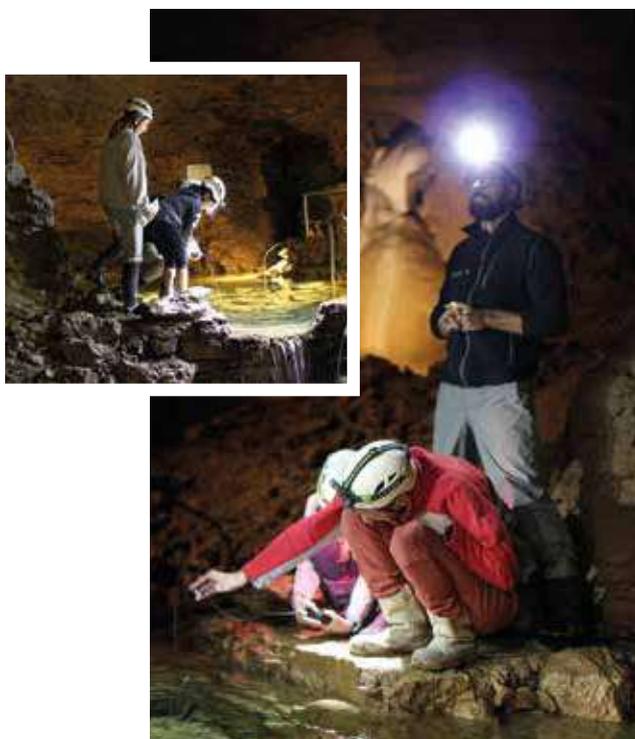
collection 2023 permettra de référencer en gamme de nouveaux produits « pierres » et de nouveaux souvenirs pour la maison à l'effigie de notre site touristique. Cette nouvelle gamme sera à découvrir dès l'ouverture de la saison en février prochain !

**La Boutique des Grottes,  
terre d'accueil du 61<sup>e</sup> Congrès National  
des Grottes de France !**

En 2022, les Grottes de La Balme ont eu le privilège d'accueillir le 61<sup>e</sup> Congrès National de la Fédération Française du Tourisme & Patrimoine Souterrain (FFTS).

Du 12 au 14 octobre, 130 propriétaires, gestionnaires, directeurs, collaborateurs de cavités aménagées pour le tourisme, spéléologues, scientifiques et passionnés du monde souterrain se sont ainsi retrouvés sur nos terres balmolanes.

Il faut savoir qu'en 60 ans d'existence, c'est la première fois que ce congrès pose ses valises en Nord-Isère et nous sommes très fiers d'avoir offert cette belle visibilité à nos Grottes et notre commune.



Parallèlement à cet événement dédié aux professionnels, l'équipe des Grottes de La Balme a travaillé conjointement avec la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné afin de proposer une animation grand public intitulée « Octobre Souterrain ». Cet événement a eu lieu les 15 et 16 octobre 2022.



Il visait à sensibiliser le plus grand nombre aux problématiques de développement durable, de protection de la biodiversité et des ressources en eau. Ainsi, nous avons mis en place divers temps forts tels que huit visites guidées du site naturel, une balade contée, deux ateliers participatifs « Manip'ô fil de l'eau » et des stands d'informations. Malgré les problématiques de pénurie d'essence rencontrées sur ce week-end-là, la première édition d'Octobre Souterrain aura tout de même réuni près de 320 visiteurs.

### **BALMOWEEN, les 10 ans !**

En 2022, BALMOWEEN, le grand jeu de piste spécial Halloween des Grottes de La Balme a célébré sa 10<sup>e</sup> édition. À cette occasion, l'équipe des Grottes a souhaité développer le thème de l'Égypte ancienne et son mythe de la mort !

Pendant les vacances de la Toussaint (du 28 au 31 octobre 2022), le parcours de visite en autonomie des Grottes s'est ainsi transformé. Les animateurs touristiques se sont drapés de leurs plus beaux costumes et de nombreuses décorations ont été mises en scène afin de faire vivre une véritable expérience aux participants le temps de cette visite théâtralisée du site.

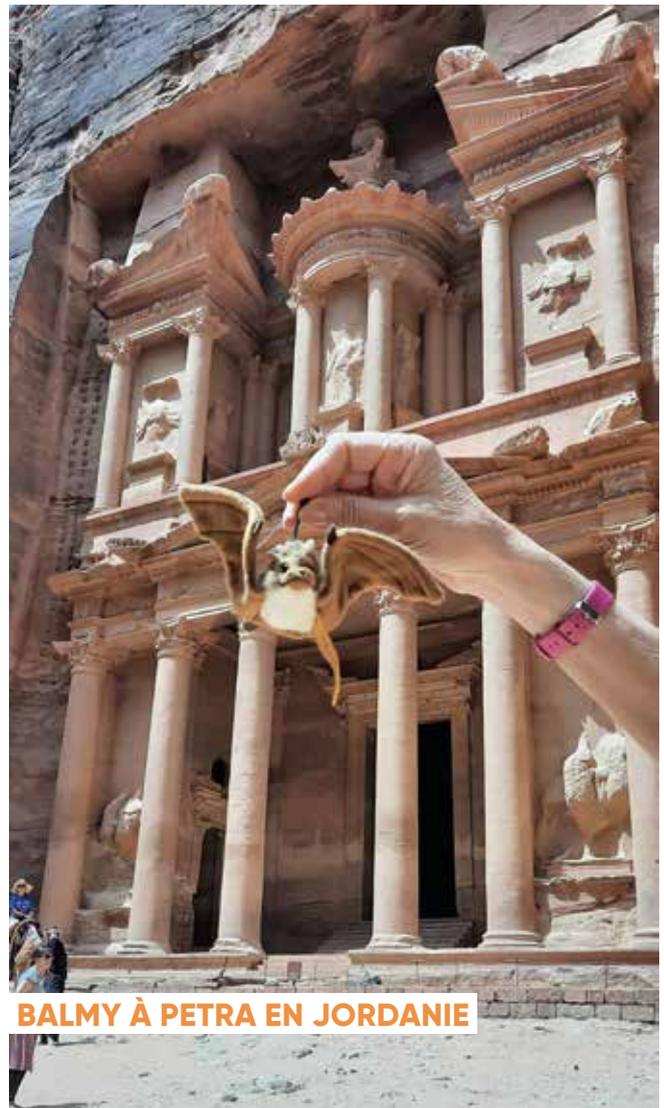
Parallèlement au jeu de piste, deux activités étaient proposées au public : l'atelier maquillage gratuit pour les enfants 4-11 ans participant à BALMOWEEN et des séances d'écoute de contes sur le thème d'Halloween.

En conclusion, l'édition 2022 a accueilli 2 696 visiteurs, dont 41 % d'enfants pendant quatre jours de festivités. Nous tenons à remercier tous les participants à ce temps fort des Grottes de La Balme et notamment les Balmolans qui nous ont fait le plaisir de venir jouer avec nous. En 2023, une nouvelle édition vous sera proposée sur une nouvelle thématique surprise avec toujours un leitmotiv : rien de gore, rien de sanglant, rien qui vise à effrayer les plus jeunes !



**Vie d'entreprise :**

Comme l'équipe des Grottes de La Balme, notre mascotte BALMY, la chauve-souris a bénéficié de jours de congés durant la saison 2022. Elle s'est ainsi envolée vers des contrées lointaines et est revenue avec de nouvelles idées pour développer le site touristique ! Voici un florilège de ces destinations de vacances :

**BALMY À HELSINKI © DR****BALMY AU PALAIS NATIONAL DE PENA  
À SINTRA AU PORTUGAL © DR****BALMY À LA DÉCOUVERTE  
DES GORGES DE L'ARDÈCHE****BALMY À PETRA EN JORDANIE****BALMY À NEW-YORK © DR**

# Balcons du Dauphiné



## Mot du président

### L'avenir se dessine aujourd'hui, ensemble

Vos élus communaux et intercommunaux ont adopté en juillet 2022 un projet pour le territoire des Balcons du Dauphiné. Au-delà des mots et des concepts, ce projet pose 5 enjeux majeurs autour desquels s'articuleront l'ensemble des actions au service des habitants, des travailleurs et des usagers du territoire.

Accéder aux services, protéger notre cadre de vie et assurer un développement équilibré : telle est la vision posée à long terme.

Le travail a commencé et se poursuit : accompagnement pour la rénovation énergétique et la transformation des logements individuels, accélération des travaux en eau potable et assainissement, travaux de protection des milieux naturels, aide à l'achat de vélos à assistance électrique, ouverture d'un second espace « France Services » à Villemoirieu, renouvellement des lignes de covoiturage actif, aménagement de terrains économiques, aides financières aux communes sur des projets liés à la transition et aux mobilités durables, ...

Des engagements forts ont également été pris dans le domaine de la santé avec pour objectif prioritaire l'accès aux soins pour tous.

L'année 2022 se termine sur des actualités nationales et internationales peu optimistes. A nous de travailler sans relâche pour que le territoire des Balcons du Dauphiné reste une terre où il fait bon vivre et où il est possible pour chacune et chacun de s'accomplir sereinement.

En souhaitant que cette philosophie se diffuse au-delà de nos limites administratives.

Très belle année 2023 à vous et vos proches.

Jean-Yves Brenier

[www.balconsdudauphine.fr](http://www.balconsdudauphine.fr)



### Quelques chiffres clés

- Espace France Services : plus de 10 000 contacts avec des usagers
- Musique à l'école : 2 500 élèves
- Education artistique et culturelle : 650 élèves
- Piscine intercommunale : fréquentation annuelle : 52 710 entrées
- Centres de loisirs : 1 500 enfants
- Crèches : 700 enfants



scannez pour  
découvrir le projet  
de territoire



# Un projet de territoire qui construit notre avenir ensemble

Voté le 13 juillet 2022, le projet de territoire a été élaboré pendant deux années en concertation avec les élus du territoire. Il fixe des enjeux majeurs à horizon 2030 sur lesquels viennent s'adosser les engagements de l'intercommunalité que sont les orientations de politiques publiques du mandat, et la déclinaison annuelle du programme d'actions spécifiques.

Ce projet concerne tout le territoire avec un grand « NOUS », communauté de communes, communes, habitants, monde économique, associatif et autres institutionnels, ainsi que le conseil de développement. Il porte une vision stratégique d'ensemble à la hauteur des défis à relever.

## Les 5 enjeux majeurs identifiés



- L'accès aux services en milieu rural



- La mobilité



- L'anticipation et l'adaptation au changement climatique



- La préservation de la ressource en eau



- La préservation de la biodiversité



## 10 politiques publiques déjà votées, déclinées en plus de 80 axes

Quelques exemples

- Déployer les **usages numériques** pour les habitants
- Soutenir et développer l'**économie de proximité** mais aussi l'**économie circulaire**
- Mieux connaître l'**offre touristique**
- Conforter la place de la commune dans la **qualité du service** rendu à l'utilisateur, organiser l'itinérance des services et contribuer à l'émergence d'espaces facilitant le lien humain
- Proposer des solutions adaptées et simples d'accès aux besoins de **mobilité** des habitants
- Accompagner les habitants aux changements de comportements mais aussi améliorer l'**accessibilité depuis et vers les pôles extérieurs**
- Garantir l'**accessibilité des services** pour tous en **enfance et petite enfance**
- Déployer l'**art et la culture**, faciliter le développement de l'imaginaire et la créativité des enfants
- Favoriser la diffusion artistique et le soutien à la création pour porter une **offre culturelle au plus près des communes et des habitants**
- Garantir l'**égalité d'accès à la lecture publique**
- Poursuivre les efforts pour réduire la pression quantitative et les impacts qualitatifs sur la **ressource en eau**
- Améliorer l'**accès aux soins** en tenant compte des enjeux du court, moyen et long terme
- Réduire les inégalités de **santé** sur le territoire
- A venir la **stratégie foncière**, l'**agriculture**, l'**emploi** et l'**insertion**....

20  
TERRE  
DE JEUX  
24

Labellisée Terre de Jeux 2024 depuis le mois de mars, la communauté de communes est fière d'accueillir également un centre de préparation olympique sur son territoire : le site de l'Isle de la Serre à Porcieu-Amblagnieu pourra recevoir les délégations nationales préparant leurs équipes dans la discipline « Canoë-Kayak slalom ».

Une aventure sportive et olympique qui débute avec de beaux projets en perspective !



## Des nouveautés **du côté des déchets !**

Syclum simplifie le geste de tri : emballages et papiers tous dans le même panier !

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, finies les hésitations et les erreurs de tri... une seule consigne : 100 % des emballages et des papiers se trient.**

Depuis de fin 2022, les habitants du territoire de SYCLUM, comme tous les français, sont concernés par la simplification des consignes de tri. Il n'y a plus qu'une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, il se trie ! Mais qu'est-ce qu'un emballage ? un emballage c'est ce qui contient le produit au moment de l'achat. Il est nécessaire car il sert à conserver et à protéger un produit, qu'il soit alimentaire ou pas. Il sert également à le transporter et éviter que le produit s'abîme. Enfin, un emballage sert à informer le consommateur : informations nutritionnelles et allergènes, informations d'utilisation.

Plus de déchets à trier : Tous les films en plastique, les pots de yaourt et boîtes de crème par exemple, les sacs et sachets, les barquettes... en plus de tous les flacons, bidons et bouteilles qui se triaient déjà iront désormais dans le bac jaune avec les boîtes de conserve et autres emballages en métal ou en carton et les papiers. Attention, tous les emballages se trient ne signifie pas que tous les plastiques se trient ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage donc ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.

### **Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !**

La réduction des déchets et le recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle essentiel à jouer dans cette démarche, en développant l'éco-conception et en limitant les emballages mis sur le marché. Dans ce contexte, nous, les consommateurs, jouons un rôle primordial.

**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.**

### **ASTUCE**

**Un doute ? vérifiez les consignes de tri sur l'emballage ou téléchargez l'application « guide du tri »**

### **Les bacs jaunes de tri à la maison, ils arrivent !**

Courant 2023, le mode de collecte de vos recyclables change. Vous n'aurez plus à vous déplacer au point de tri pour y déposer vos emballages et vos papiers.

Si vous disposez de suffisamment de place pour stocker des bacs chez vous, Syclum vous remettra un bac jaune, dans lequel vous pourrez déposer indifféremment tous vos emballages et vos papiers en mélange. Syclum organisera une distribution de bacs dans votre commune, vous serez informé par courrier des dates. Pour compléter votre tri, le nombre de colonnes de tri du verre sera augmenté et des nouvelles colonnes pour les gros cartons sont en cours de déploiement sur toutes les communes.



### **Syclum adapte ses collectes aux nouveaux besoins**

Les nouvelles consignes de tri, couplées à une gestion des déchets alimentaires raisonnée (poules, compostage dans son jardin ou dans le quartier), le volume de la poubelle traditionnelle va fondre comme neige au soleil. Dans cet esprit, Syclum a décidé de revoir ses fréquences de collecte sur votre commune courant 2023, après la distribution des bacs jaunes : les équipes collecteront une semaine les ordures ménagères et la semaine suivante (le même jour) les recyclables dans le bac jaune.

### **Les déchets alimentaires sont composés de 80 % d'eau**

Parce qu'ils sont composés à 80 % d'eau, c'est une aberration d'envoyer les déchets alimentaires à l'incinération avec les ordures ménagères. Le compostage est la solution pour la plupart d'entre eux et il vous permet en plus de récupérer un amendement 100 % naturel pour votre jardin. Le service Réduction des Déchets de Syclum est là pour vous conseiller et vous accompagner.



# Le tri se simplifie! memotri



**Tous les Emballages et tous les papiers**

- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



+

LE TRI PLUS SIMPLE!



Papiers



56

EMBALLAGES EN VERRE



ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC



COMPOST



POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET.



[www.syclum.fr](http://www.syclum.fr)

SYCLUM

CITEO

SavoieDéchets

LES BONS DÉCHETS - LE BON SENS

SYNDICAT SAVOIE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS



## Permanences **sur le territoire**

### **ASSISTANCE SOCIALE CENTRE MEDICO-SOCIAL DE CREMIEU**

Maison du Haut-Rhône  
Dauphinois  
45 impasse de l'Ancienne Gare  
38460 CREMIEU

Lundi, mercredi, vendredi :  
9 h-12 h 30 et 13 h 30-17 h  
Mardi : 9 h-12 h 30 et 13 h 30-16 h  
Jeudi : 9 h-12 h 30

**04 74 18 65 80**

### **CARSAT BOURGOIN-JALLIEU SUR RDV AU 39 60**

**ADMR MONTALIEU-VERCIEU**  
2 place de l'Église St Louis  
**04 74 90 07 35**

Lundi, mardi, jeudi : 8 h-16 h  
Mercredi, vendredi : 8 h-12 h

### **DEPUTE**

4 place Bacchus - 38630 LES  
AVENIERES-VEYRINS-THUELLIN

### **POINT INFO AUTONOMIE (PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES) SUR RDV AU 04 74 80 39 33**

### **CONCILIATEURS DE JUSTICE**

Permanences assurées  
alternativement par :  
Brigitte KARYTA, Alain RAJON  
(Crémieu) Jacques VOUTAT  
(Morestel)

### **CREMIEU**

Le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi matin de  
chaque mois.  
Prise de RDV via l'Accueil en Mairie  
de Crémieu : **04 74 90 70 92**

### **MORESTEL**

Le 1<sup>er</sup> mercredi matin et le 3<sup>e</sup> mardi  
après-midi du mois.  
Prise de RDV via l'Accueil en Mairie  
de Morestel : **04 74 80 09 77**

### **LES AVENIERES-VEYRINS- THUELLIN**

Le 1<sup>er</sup> mardi matin de chaque mois.  
Prise de RDV via l'Accueil en Mairie  
des Avenières : **04 74 33 62 74**

## Les espaces France services **des Balcons du Dauphiné**

L'égalité d'accès aux services en milieu rural est un enjeu fort du projet de territoire des Balcons du Dauphiné. En aménageant des espaces labellisés France services, la communauté de communes souhaite contribuer à améliorer l'accès aux services publics en plus grande proximité.

### **À quoi sert ce service ?**

France services délivre une offre de proximité de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, France services articule présence humaine et outils numériques. Il sert de lien entre les usagers des services publics et l'administration. Vous avez besoin d'être accompagné dans une démarche administrative ou pour l'établissement

d'un dossier papier ou internet, tel qu'une demande de carte grise ou pièces d'identité, question sur vos impôts, création d'une adresse mail et d'un espace personnel sur un site internet, aide au montage des dossiers retraites, dossiers de bourses... ?

Des agents vous accueillent, vous conseillent et vous accompagnent dans ces démarches. Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service et pouvez bénéficier d'un soutien du conseiller numérique.

### **DEUX LIEUX D'ACCUEIL**

#### **Site de Morestel**

84 place du 8 mai 1945 38510 MORESTEL  
(Place du petit marché en face de l'école primaire)

Lundi 8 h 30 à 12 h 15  
Mardi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h  
Mer. 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h  
Jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h  
Vend. 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

#### **Site de Villemoirieu**

1 Parc d'activité du Buisson Rond  
38460 VILLEMOIRIEU

Lundi 9 h à 12 h 30  
Mardi 9 h à 13 h et 14 h à 17 h  
Mer. 9 h à 12 h 30  
Jeudi 9 h à 13 h et 14 h à 17 h  
Vend. 9 h à 12 h

## PERMANENCES DÉLOCALISÉES D'ACCUEIL SUR RDV

### Montalieu-Vercieu

2 place de l'Église St Louis,  
(Espace associatif Jouvenet,

Semaine impaire  
Lundi après-midi

### Les Avenières Veyrins-Thuellin

Mairie des Avenières  
1 square Émile-Richerd

Semaine paire  
Vendredi après-midi

Des agents de différents services communautaires et des partenaires vous accueillent également afin de vous apporter des réponses spécifiques :

### AVNIR FRANCE VICTIMES 38 (DÉFENSE DU DROIT DES VICTIMES)

Le 3<sup>e</sup> mardi du mois, ap-midi sur  
Morestel sur rdv au :  
**04 74 19 24 30**

### CAF DE L'ISÈRE TÉL 3230

Aide à la prise de rendez-vous  
téléphonique à prendre sur le site  
**WWW.CAF.FR**

### CAP EMPLOI

Accès à l'emploi pour les  
travailleurs handicapés.  
2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois à  
Morestel sur rdv : **04 74 28 66 49**  
www.capemploi38.com

### CIDFF (CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES)

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis sur Morestel  
RDV avec une juriste de 14 h à 17 h  
Prendre rdv à France Services :  
**04 74 80 39 33**

### CIRFA (INFORMATIONS RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES – ARMÉE DE TERRE)

Mercredi matin sur RDV  
CIRFA Grenoble : **04 76 76 20 50**  
ou www.sengager.fr (choisir CIRFA  
+ code postal)

### SOLIHA (AIDE POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT)

Sur rdv : 3<sup>e</sup> vendredi sur Morestel  
10 h-12 h. 4<sup>e</sup> vendredi sur  
Villemoirieu - 9 h 30 à 11 h 30  
Renseignements : **0 805 030 064**

### AGENCE COMMERCIALE CARS RÉGION

Sur Morestel (Vente de titres de  
transport) sur RDV : **04 74 80 39 33**  
Lundi 8 h 30-12 h 15, mercredi  
journée 8 h 30-12 h, 13 h 30-17 h,  
vendredi 13 h 30-17 h

### RÉGIE DES EAUX DES BALCONS DU DAUPHINÉ

Accueil sans rdv.  
Le 1<sup>er</sup> mardi, 8 h 30-12h sur  
Morestel  
Le 3<sup>e</sup> jeudi 9 h-12 h sur Villemoirieu  
Pour info : tous les mercredis  
8h30-12h sur Optevoz

### ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LES DROITS AUTOUR DU LOGEMENT)

Sur RDV : **04 76 53 37 30**  
Le 4<sup>e</sup> vendredi sur Morestel -  
9 h 30 à 11 h 30  
Le 2<sup>e</sup> vendredi matin sur  
Villemoirieu

### AGEDEN (SERVICE INFO ENERGIE)

Sur rdv : **04 76 23 53 50**  
2<sup>e</sup> vendredi du mois 8 h 30-  
12 h 30 - sur Morestel  
4<sup>e</sup> mardi 9 h-13 h sur Villemoirieu  
Pour info : 4<sup>e</sup> jeudi ap-midi en  
mairie St Chef

### CPAM DE L'ISÈRE

Accueil sur Morestel sur rdv  
uniquement les mardis et jeudis  
(à prendre au **3646** ou sur ameli.fr)

### OSEZ, ASSO D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Lundi au Vendredi sur rdv  
**04 74 80 39 26**  
**WWW.OSEZ-ASSO.COM**  
Réfèrent Parcours Emploi  
renforcé RSA. Entretien sur rdv  
(renseignement au **04 74 80 39 33**)

### MISSION LOCALE NORD ISÈRE

Accompagnement des 16-25 ans  
(hors scolaires) Lundi au vendredi  
(8 h-12 h 30-13 h 30-17 h 30)  
**04 74 80 40 36** (fermé le jeudi  
après-midi)

### CONSEIL ARCHITECTURAL (CAUE)

sur RDV : **04 74 80 23 30**  
1<sup>er</sup> vendredi matin sur Morestel  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi matin sur  
Villemoirieu

### PERMANENCE DU SUIVI DE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Le 2<sup>e</sup> mardi matin sur Morestel  
Le 3<sup>e</sup> mardi matin sur Villemoirieu  
Sur Rdv au : **04 74 80 40 34**

### VISIO CONFÉRENCE AVEC UN AVOCAT

Le 3<sup>e</sup> lundi matin sur rdv au  
**04 74 80 39 33**





# L'annuaire de La Balme

## AUTO ÉCOLE

Lepermislibre  
**Klos Érika**  
 07 83 69 73 41

## PRODUCTEURS

Asperges  
**M. Laurent Dumas**  
 04 74 90 11 01 – 06 89 09 82 69

Le Pote Âgé  
 06 20 09 15 71

L'Echopp' de Travers  
**M. Corentin Chapit**  
 06 19 63 58 36

## COMMERCES

Le Marché Balmolan  
**M<sup>me</sup> Céline Mollon**  
 06 62 60 65 67

Trésors en épices  
**M. Jean Guenat** – 09 84 09 91 48

## GARAGISTES

R.G Auto  
**M. Richard Genot**  
 04 74 27 75 06

Garage Md Auto  
**M. Driss Baghdadi**  
 07 89 45 45 60

## ELECTRICIEN

**M. Wilfried Trabal**  
 06 82 94 01 18 – 04 74 90 14 69

## RECHERCHE

BioMérieux  
 04 74 95 25 00

## MÉDICAL

Cabinet Infirmier libéral  
**M. Laurent Labruyère** – 04 74 90 62 36

## COIFFEUSES

Cocoon Place  
**M<sup>me</sup> Pauline Capuano** – 06 59 83 53 16

Bellezza Coiffure – 06 66 94 65 68  
 Maryse Coiffure – 04 74 96 47 59

## BIEN-ÊTRE

Énergie Zen – Reiki  
**M<sup>me</sup> Virginie Bernet** – 06 37 75 63 25

Magnétiseuse  
**M<sup>me</sup> Amanda Vales** – 07 82 76 56 64

## ARTISANS D'ART

Parsec Gravure  
**M. Jacques Bresse** – 04 72 27 09 49

Hélène Things I Do  
**M<sup>me</sup> Hélène Lorioux**  
 (personnalisation d'objets)  
[www.helenethingsido.com](http://www.helenethingsido.com)

Pik & Steph  
 Broderie et personnalisation  
**M<sup>me</sup> Stéphanie Réveillon**  
 06 32 22 10 94

## HÉBERGEMENTS

Camping « Domaine Beauséjour »  
 04 74 90 67 47

Gîte de France « Le Clos Dauphin »  
 06 63 36 49 47

Résidence « Clémentine »  
 04 74 90 48 18

## PLOMBIERS

Entreprise R2GC (plomberie, chauffage et climatisation)  
**M. Vincent Ibanez** – 06 19 15 11 44

**M. Djamel Slimani** – 04 74 90 19 16

## CARRELEUR

**M. Daniel Canes** – 06 88 10 39 30

## MENUISERIE PVC

Bouvet SA – 04 74 90 66 20  
 TNM SAS – 04 74 90 60 41

## DÉCORATION ET RÉNOVATION

Code couleurs  
**M. Thomas Parisse** – 06 31 61 31 48

Habitat Construction Rénovation  
**M. Frédéric Dothal** – 06 98 51 05 42

## ATELIER DE MÉCANIQUE

Sté Atelier Mécanique Isère (SAMI)  
 04 74 90 67 54

## PEINTRE

Couleurs Habitat  
**M. Pereira Do Adro Nicolas**  
 06 03 25 99 37

## TRANSPORT

TranspActions  
**M. Yves Gallay** – 09 81 91 81 68

Taxi de La Mure  
**M. Patrice GLAD**  
 01150 ST Sorlin en Bugey  
 06 26 52 28 90 – 04 74 35 97 06

## TERRASSEMENT & VRD

AJ.TP  
**M. Alexandre Jacob** – 06 31 81 14 46  
[www.aj-tp.fr](http://www.aj-tp.fr)

## GRAPHISME/PUB/WEBDESIGN

Tracy Graphiste  
**M<sup>me</sup> Tracy Jacob** – 06 69 93 77 98  
[www.tracy-graphiste.fr](http://www.tracy-graphiste.fr)

Studio ELLE'D'ANGE  
**M<sup>me</sup> Aurélie DOTHAL** – 06 63 56 56 57  
[www.elledange.fr](http://www.elledange.fr)

## ERDF VOS NUMÉROS UTILES

Besoin d'un raccordement ou d'un branchement provisoire ?

Particuliers **09 69 32 18 55**  
 Professionnels **09 69 32 18 56**  
 Entreprises **09 69 32 18 99**  
 Producteurs **09 69 32 18 00**

Professionnels de l'immobilier et de la construction **09 69 32 18 77**

Besoin d'être dépanné ?  
**09 726 750 38**

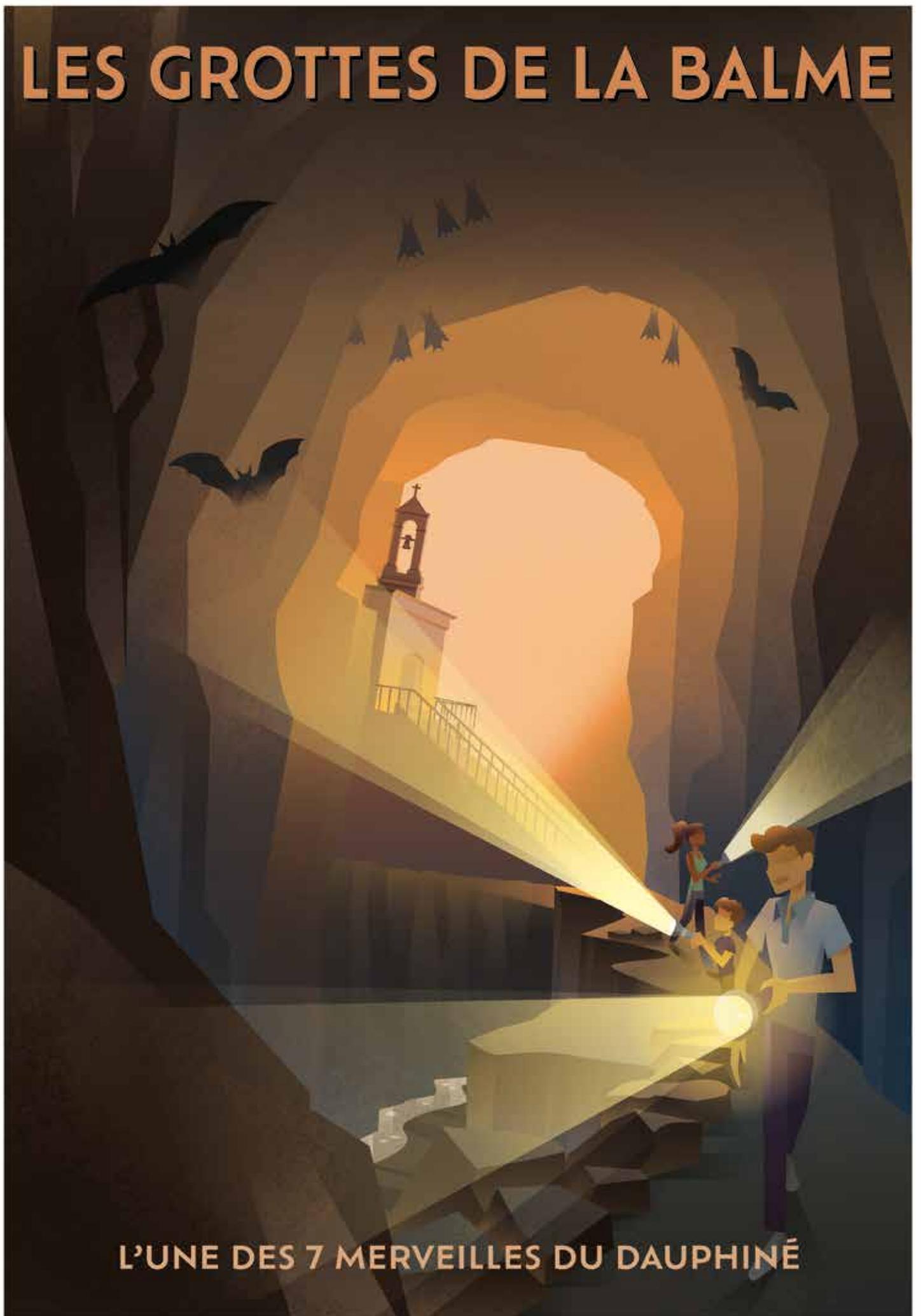
Besoin de faire une déclaration de travaux ou une DICT ? **01 81 62 47 01**

Besoin de choisir un fournisseur d'électricité ? **0801 112 212**

Permanence régie des eaux :  
**04 74 83 83 01 – 06 76 70 15 40**  
**06 76 70 15 39**



# LES GROTTES DE LA BALME



L'UNE DES 7 MERVEILLES DU DAUPHINÉ